

# LE COURRIER

L'ESSENTIEL, AUTREMENT.

## SYSTEME PENITENTIAIRE GENEVOIS

# Champ-Dollon pleine à craquer

**3** La prison genevoise connaît un nouveau record de population. Conséquence de la volonté du procureur général Olivier Jornod et du conseiller d'Etat Pierre Maudet de «s'unir contre la criminalité» et des arrestations qui en résultent.



D'une capacité officielle de 376 places, la prison a atteint lundi le nombre de 780 détenus. JPDS

## éditorial RODERIC MOUNIR L'ÉCLAT D'UNE ESPÉRANCE

**9**

Stéphane Hessel n'est plus. Au-delà de la tristesse, le constat: il aura été un résistant jusqu'au bout. Militant acharné de la cause palestinienne depuis longtemps, il fut ces dernières années un formidable catalyseur d'indignation et d'engagement, dans un monde – et singulièrement une Europe – soumis à un libéralisme destructeur et démobilisateur. Contemporain des Trente Glorieuses, Stéphane Hessel s'est voulu solidaire des générations moins favorisées, celles de l'état de crise généralisé (finance, économie, environnement) et de l'espérance en souffrance. La jeunesse, en particulier: pour elle, le militant non-agénaire a repris son bâton de pèlerin, au soir de sa vie, arpentant les médias pour expliquer les raisons de se révolter, relayant la parole des Indignés – qu'il ne manqua pas d'aller encourager personnellement sur leurs campements.

«Indignez-vous!»: mesure-t-on à quel point cet appel en apparence simpliste, envoyé en 2010 depuis la France, fut un ardent contre-feu à l'obscurité du sarkozysme? En face de l'hyper-président, ami des milliardaires et champion d'un «gagner plus» incarné jusqu'à la nausée par la caste des top-managers à la Vasella, le vieux sage a brandi les principes du Conseil national de la résistance (CNR): en mars 1944, la Libération dans le viseur, les divers courants maquisards unis autour de Jean Moulin et du général de Gaul-

le établissaient un programme à faire rougir le social-démocrate Hollande. Nationalisation de l'approvisionnement énergétique, des transports stratégiques et des activités bancaires; création de la sécurité sociale et des comités d'entreprise; élévation du niveau de vie et stabilité de l'emploi; accès de tous à l'instruction et à la culture; liberté et indépendance de la presse. Objectif: «l'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières». Autant dire un modèle – clairement de gauche – qui reste à bâtir. Ou, pour ce qui en a été réalisé et détruit par la déferlante néolibérale des dernières décennies, à reconstruire.

«Engagez-vous!», avait lancé Stéphane Hessel dans un second manifeste, forcément plus contraignant. Pour qu'on ne puisse pas dire qu'il se payait de mots. Lui! Passé par de si dures épreuves (la guerre, la déportation à Buchenwald), honoré par de si prestigieuses fonctions (participation à la rédaction de la Déclaration universelle des droits de l'homme, carrière de diplomate), pouvant légitimement aspirer à une retraite tranquille. Qu'il ait estimé de son devoir de s'engager avec autant de vigueur et de conviction pour les générations futures force l'admiration. Et nous enjoint à poursuivre ses combats. Puisse son message résonner avec la même intensité qui brillait dans son regard.

**6** Une **fusillade** fait deux morts dans une usine de bois à Menznau, dans le canton de Lucerne. En difficulté, l'entreprise ne prévoyait pas de licenciement.

**8** Libérée des islamistes, **Tombouctou** craint l'épuration. L'armée malienne fait régner la peur sur les Arabes, accusés de sympathie avec l'ancien occupant.

GENÈVE

Problèmes de réseau: les TPG vont rectifier le tir

**5**

VAUD

Braqueurs libérés après trois jours de détention

**4**

PUBLICITÉ

Atelier de la Galloppe  
Théâtre sonore et musical

## Tocata, le temps oublié

Réervations:  
Tél. 022 320 53 12

Espace  
Velodrome  
50, rue de la Mare-Voie  
1228 Plan-les-Obâtes

Reprise: 8 au 13 mars 2013  
ve 8 • sa 9 • ma 12 • me 13 à 20h - di 10 à 17h

Autrement-Aujourd'hui. association

PUBLICITÉ



Le meilleur  
compromis  
possible au vu  
des contraintes  
fédérales.

## OUI à la LCPEG

Robert Cramer,  
Conseiller aux Etats



## «LES HIVERNALES»

ROCK ET  
ÉLECTRO  
DÉGÈLENT  
NYON

Désormais bien ancrées à Nyon, Les Hivernales proposent à une période relativement creuse une suite alléchante de concerts et d'animations tout public. Du 28 février au 3 mars, la 4<sup>e</sup> édition investira neuf lieux (dont l'Usine à gaz et plusieurs bars), tandis qu'un collectif intergénérationnel tricoter des bonnets pour les festivaliers! Le produit de la vente aidera deux associations locales à financer leurs activités. Le menu des concerts est éclectique, pop/rock et électro, avec des Suisses (Toby May, Abu, Garadh, Solange La Frange, Monoski, Bad Nelson) et des têtes d'affiches françaises (Von Pariahs, Naive New Beaters), anglaises (Modestep) ou encore allemande à l'image des délirantes marionnettes hip hop Puppemastaz, qu'on ne présente plus (photo). RMR/DR

www.leshivernales.ch



## AGORA

Le droit à l'image  
ne doit pas tuer l'image

CULTURE • Le Musée suisse de l'appareil photographique, à Vevey, a rejoint de front de soutien au photographe Christian Lutz, après la confirmation de la censure de son livre «In Jesus' Name» par la justice zurichoise.

PASCALE ET JEAN-MARC  
BONNARD YERSIN\*

En exposant les œuvres de photographes considérés comme des artistes majeurs de notre siècle, les musées et autres lieux d'expositions vivent un paradoxe étonnant. Oui, avouons-le, des pans entiers de l'histoire du médium que nous offrons à la curiosité de notre public seraient aujourd'hui à considérer comme «hors la loi». Devrait-on alors les détruire? Au nom de la «protection de ces multiples personnalités bafouées»?

Propos caricatural? Pas vraiment, si l'on en croit les préoccupations des vingt-et-un membres de l'Eglise évangélique zurichoise ICF qui ont déposé plainte<sup>1</sup> au nom du droit à l'image contre la publication du livre *In Jesus' Name* de Christian Lutz.

Or Christian Lutz, à sa manière, rejoint ses pères en nous donnant à voir de belles pages de photographie humaniste. Certes cela nous trouble, voire nous dérange, mais avant tout cette photographie est généreuse, nous rapproche, nous donne à comprendre, tant l'autre et sa différence, que nous-mêmes, tels que nous sommes, tels que nous existons... et tels que nous devrions nous assumer... Sa force

est de nous montrer que le monde, notre monde, celui que nous créons et habitons jour après jour, n'est décidément pas simple.

La photographie ne peut se réduire à un pâle reflet des choses doucement aseptisé par le désir de protéger notre quiétude, nos certitudes, mais doit rester ce qui a si bien été décrit par le manifeste publié lors de la création du journal *Life* en novembre 1936: «Voir la vie, voir le monde, témoigner des grands événements, observer la face du pauvre et les gestes du puissant, voir les choses étranges: machines, armées, foules, ombres dans la jungle ou sur la Lune; voir le travail de l'homme, ses peintures, ses tours et ses inventions, voir des choses situées à des milliers de kilomètres, les choses cachées derrière les murs des maisons et au cœur des foyers, les choses dangereuses à approcher, les femmes que les hommes aiment et les enfants qu'elles ont eus, regarder et prendre plaisir à voir, voir pour être surpris, voir pour s'instruire.»

Les images de Christian Lutz à la fois révèlent et interrogent. Elles ne montrent pas la simple présence d'acteurs, ni leurs simples gestes, mais livrent ce qu'eux-mêmes ont

donné à ceux qui les entourent au moment de la photographie. Or à cet instant, les membres de cette église, (du grec *ekklēsia*) donc de cette assemblée, s'étaient réunis autour de ce qu'ils croient et publiquement partagent... y compris avec ce photographe qui n'agissait pas caché et dont ils connaissaient le rôle.

Christian Lutz n'en est pas à son coup d'essai. Son regard s'est tout à tour porté sur les «à-côtés» de l'actualité avec *Protokoll* ou encore sur le monde des affaires pétrolières au Nigeria avec *Tropical Gift* qu'il réalisa grâce au Grand prix international de photographie de Vevey dont il a été lauréat.

C'est dire combien nous croyons en la démarche de Christian Lutz, et en appelons au bon sens de notre justice pour que la notion de droit à l'image, destinée à préserver notre sphère intime, ne se transforme pas en un moyen de museler les photographes et la photographie... car, dès lors, qui pourrait encore nous aider à nous comprendre au-delà de nos différences... Le droit à l'image ne doit pas tuer l'image.

\* Directeurs conservateurs, Musée suisse de l'appareil photographique, Ville de Vevey.

<sup>1</sup> Lire *Le Courrier* du 9 février 2013.

La famille a fait écrire beaucoup de bêtises à ses «spécialistes» des sciences naturelles et humaines. Commençons par Jean-Jacques Rousseau et Claude Lévi-Strauss qui s'interrogèrent sur la naissance de la famille dans les sociétés humaines. Jean-Jacques avait l'excuse de ne rien savoir de l'évolution des espèces et de nos ancêtres mammifères et primates. Il pouvait donc imaginer le scénario d'humains sociaux inventant société et famille, sans s'être demandé comment ils auraient survécu avant. Lévi-Strauss n'avait pas cette excuse: nos cousins primates ont tous des organisations familiales et les ancêtres que nous partageons avec eux en avaient aussi. La famille est une invention préhumaine. Ne serait-ce que parce qu'un jeune mammifère ne peut survivre en isolement, nécessite des soins maternels prolongés et une organisation familiale minimale durable, d'une mère



PAR  
DÉDÉ-  
LA-SCIENCE

beaucoup changé au cours du temps, du monde paysan au monde industriel, puis au monde actuel, par suite de la réduction de leur taille par une contraception efficace, de l'élévation des coûts de l'éducation et de ce que les démographes appellent la «décohabitation» des générations. Façon de dire qu'en ville riche, pour le plus grand nombre, les habitations ne permettent plus aux adultes des générations successives de cohabiter, quand bien

même leurs métiers le leur permettraient et s'ils en avaient envie. La famille se réduit à la famille «nucléaire» de deux parents et leurs enfants non adultes, à moins que le chômage des jeunes n'impose des «Tanguy» mal tolérés. On est loin des grandes familles aristocratiques ou financières mafieuses, ou des familles unies immenses des pays pauvres, que l'on retrouve, par exemple, dans l'admirable film égyptien *La Vierge, les Coptes et Moi* (réal. Abdel Messeh, 2011). Un chef d'œuvre de tendresse et d'humour, bien sûr mal distribué!

Dois-je vous avouer que l'envie de parler famille m'est venue d'un tract immonde de l'UDC où les ténors de cette officine extrémiste s'indignent du projet d'«étatatisation des enfants» et de «l'article constitutionnel inutile» pré-

## ACTUALITÉS PERMANENTES

Les grands  
chimpanzés de l'UDC

avec un ou deux jeunes. Ce que l'on observe, à l'état sauvage, chez les orangs-outans. Lesquels peuvent, regroupés en captivité, former des groupes sociaux plus vastes et structurés, inventant de nouvelles familles en une génération. Les gorilles, les chimpanzés et les bonobos forment des groupes familiaux bien plus vastes, qui pouvaient dépasser soixante individus quand les activités humaines n'avaient pas réduit leurs territoires et leurs effectifs. Des groupes patri-linéaires conduits par des mâles dominants chez les gorilles et les chimpanzés, plutôt matrilinéaires semble-t-il chez les bonobos. Chez les chimpanzés<sup>1</sup>, ces groupes familiaux se font parfois de véritables guerres, avec meurtres, blessures ignobles, voire cannibalisme. Le «côté sombre» des chimpanzés, comme dit Jane Goodall. La famille, à l'origine des clans et de la guerre?

Nos familles humaines sont très variables d'une culture à l'autre. Elles ont

tendant protéger les familles? Si les efforts de cantons et de tiers ne suffisent pas, il obligerait les cantons à pourvoir à une offre appropriée de structures de jour et parascolaires pour l'accueil des petits. Bref, pour nos extrémistes, donner aux enfants dont les deux parents travaillent par nécessité les chances d'être accueillis au mieux «réduirait la liberté des parents», «conduirait l'Etat à remplacer les parents», coûterait trop cher, menacerait le juteux marché privé de la garde d'enfants en imposant des contrôles de qualité abusifs à «une politique de proximité conforme aux besoins réels».

Le pire, pour l'UDC et quelques néolibéraux qui aboient avec, serait bien sûr que l'on se rapproche d'une égalité des chances entre gosses de pauvres et gosses de riches, enfants de nationaux et enfants d'immigrés...

\* Chroniqueur émérite.

<sup>1</sup> Voir *Chimpanzés*, magnifique film d'Alistair Fothergill et Mark Linfield (2012), tourné en forêt de Taï, Côte d'Ivoire.

**SURPOPULATION** *La prison a atteint un nouveau record lundi avec 780 détenus. Faute de personnel, la direction entend supprimer les ateliers d'occupation.*

# Champ-Dollon s'attend à l'explosion



Menacés de fermeture, les ateliers d'occupation constituent pourtant une soupape non négligeable en temps de surpopulation carcérale. JPDS

## PAULINE CANCELA

Faute de personnel suffisant, les ateliers d'occupation des détenus de Champ-Dollon pourraient fermer provisoirement dès la semaine prochaine. «Avec les moyens qui me sont alloués, je dois privilégier la sécuritaire. Aujourd'hui, nous avons atteint les limites physiques de l'établissement», confirme le directeur de Champ-Dollon Constantin Franziskakis. Si aucune décision définitive n'a encore été prise, plusieurs ateliers ont déjà ponctuellement bouclé ces trois dernières semaines. Le personnel ainsi libéré peut être déployé en renfort dans les quartiers cellulaires.

La prison genevoise est plus que jamais au bord de l'implosion. Chroniquement surpeuplé depuis des années, l'établissement pénitentiaire a dépassé la limite du supportable avec un nouveau record à 780 détenus lundi matin – pour une capacité officielle de 376 places. Et la tendance va en s'accroissant (lire ci-dessous).

Selon nos sources, sur les 267 gardiens affectés au bâtiment principal, seuls une cinquantaine assurent le volet sécuritaire en journée, soit à peine sept gardiens pour 100 prisonniers. La nuit, c'est beaucoup moins. Dans ce contexte, les conditions de détention sont très dégradées et les gardiens font leur possible pour évi-

ter l'émeute. Mais le sentiment d'insécurité augmente parmi eux.

A l'exception de la buanderie et de la cuisine, la plupart des unités de travail (reliure industrielle, bibliothèque, nettoyage, menuiserie, entretien du bâtiment, etc.) ont déjà été fermées ce mois en fonction des besoins en effectifs, nous ont rapporté des gardiens et l'Union du personnel du corps de police (UPCP). Une «mesure drastique» qui vise les 176 détenus au bénéfice d'une place dans ces structures.

Jusqu'à aujourd'hui, Champ-Dollon avait toujours souhaité donner un visage humain à la détention, en favorisant notamment le travail en prison. Ce temps-là semble révolu, au vu du contexte budgétaire.

## Enfermés 23 heures sur 24

L'aménagement de temps hors-cellule permet pourtant de supporter une promiscuité démesurée. Ce droit constitue une soupape non négligeable en temps de crise.

Dans son récent rapport sur Champ-Dollon, la Commission nationale de prévention contre la torture (CNPT) a d'ailleurs insisté sur la nécessité «d'augmenter considérablement le nombre de places de travail disponibles» pour apaiser les tensions générées par la surpopulation carcérale. Car hormis les quelque deux cents détenus qui

prennent leur repas en commun et, pour certains, la possibilité de faire du sport deux fois par semaine, la majorité des prisonniers reste enfermée 23 heures sur 24 – dans des cellules bondées où des matelas sont posés à même le sol.

La situation est telle que la CNPT a rendu des conclusions alarmantes mi-février. Insalubrité, conditions d'hygiène insuffisantes, délais d'attente excessifs pour accéder aux soins... Des mesures urgentes ont été demandées dans l'attente du doublement des places de détention voulu par le Conseil d'Etat à l'horizon 2017.

«C'est très grave d'en arriver là, surtout que la prison abrite aussi des personnes en exécution de peine qui ont normalement droit à une place de travail et une cellule individuelle», réagit la vice-présidente de la Commission des visiteurs officiels Catherine Baud. Selon les derniers chiffres, 270 prisonniers purgent en effet une peine devenue définitive à Champ-Dollon et «subissent injustement» le régime restrictif de la détention avant jugement.

## «Les gardiens ont peur»

«La situation est catastrophique. Toutes les prestations sont menacées et la sécurité des uns et des autres n'est plus garantie. Les gardiens ont peur, ils sont toujours dans un rapport de force déséquilibré»,

s'insurge Christian Antonietti, président de l'UPCP.

Pour le personnel, les conditions de travail sont devenues très difficiles. «Nous craignons l'émeute, même si aujourd'hui, on peut encore l'éviter grâce à des compromis et en s'occupant des pensionnaires le mieux possible.»

Un gardien qui souhaite rester anonyme témoigne: «On ne peut plus se permettre d'avoir de l'autorité sur les détenus, alors on se fait marcher dessus pour contenir les tensions. D'un autre côté, on accumule les heures supplémentaires sans savoir quand on pourra les récupérer.» Une réunion est agendée avec la direction la semaine prochaine. «Si les détenus ne peuvent plus travailler et qu'ils cessent d'être payés, ils vont nous retourner la prison!» s'inquiète notre interlocuteur.

Qu'il se rassure, la direction entend rémunérer les prisonniers qui ont une place en atelier quoi qu'il arrive, à raison de 2,75 francs de l'heure pour une occupation normale de vingt heures par semaine. Mais jusqu'à quand tenir dans ces conditions? Peu content de durcir le régime de ses pensionnaires, Constantin Franziskakis ne cache pas ses craintes de voir la situation empirer dans les mois à venir. «Pour l'instant ça tient, grâce au travail remarquable des gardiens et un consensus social informel.»

## «La situation est devenue très difficile»

*A la tête du Département de la sécurité, Pierre Maudet a répondu par courrier électronique à nos questions.*



La surpopulation carcérale de Champ-Dollon franchit jour après jour les limites de l'acceptable.

Que comptez-vous faire?

**Pierre Maudet:** La situation est devenue particulièrement difficile. Le Conseil d'Etat a adopté une planification de la détention qui prévoit des constructions pour 2014 (Curabilis), 2015 (Brenaz II) et 2017. J'attends aussi de l'Office cantonal de la détention des propositions de variantes d'action. Enfin, j'ai chargé la direction de la prison de Champ-Dollon de procéder à une évaluation quotidienne de la situation pour optimiser les ressources mais juger également du degré de saturation au-delà duquel la sécurité des gardiens et des détenus serait par trop mise en péril.

**Champ-Dollon s'apprête à fermer les ateliers. N'est-ce pas le signe qu'on a atteint le point de non-retour?**

Non. La direction utilise les moyens qui lui sont alloués au mieux des possibilités. Pour une période transitoire, les conditions de détention se péjorent, certes. Mais si certaines prestations aux détenus sont diminuées, d'autres continuent d'être pleinement dispensées, dans un souci constant de dignité.

**Combien de gardiens comptez-vous engager et quand?**

Une soixantaine, dans les meilleurs délais, sous réserve du vote du budget, et près de 400 à terme.

**Depuis votre accord avec le Ministère public, le nombre d'arrestations a explosé. Songez-vous à une politique alternative au «tout-à-la-prison»?**

Laquelle? Depuis plus de dix ans, on entend les mêmes arguments lorsque Champ-Dollon déborde. Les bracelets électroniques, les travaux d'intérêt général, «moins de prison»? On aurait dû construire depuis longtemps un nouvel établissement. Seulement voilà, les mêmes qui dénoncent aujourd'hui des conditions de détention dégradées disaient qu'une prison vide allait se remplir toute seule. Il est temps de rattraper le retard. Mais construire prend du temps. Et la situation budgétaire du canton est précaire.

**Des personnes écopent de six mois fermes pour seule infraction à la Loi sur les étrangers. Quelle est le sens d'une telle mesure?**

Il s'agit de délinquants récidivistes qui persistent à commettre des délits. Que faut-il attendre? Que la situation se dégrade encore davantage dans les rues? Que les citoyens expriment leur ras-le-bol par un vote protestataire extrémiste? J'agis de façon républicaine et responsable face à une situation qui ne pouvait durer. PROPOS RECUEILLIS PAR PCA

# «On incarcère n'importe qui pour n'importe quoi»

**En surpopulation chronique**, la situation de la prison de Champ-Dollon n'est pas près de s'améliorer. A en croire les chiffres fournis par la direction, l'établissement enregistre un nombre d'entrées plus élevé que le reste de l'année entre octobre 2012 et janvier 2013, avec en moyenne 185 entrées par mois (dont plusieurs pics à 200), contre 162 pour la première partie de l'année.

Une explosion des arrestations qui n'est pas sans lien avec le pacte conclu en août dernier entre le conseiller d'Etat Pierre Maudet et le procureur général Olivier Jornot, «unis contre la criminalité».

«La nouvelle politique criminelle a entraîné une forte augmentation de la population carcérale», admet Olivier Jornot. Mais dans le même temps, précise-t-il, on assiste à l'accroissement régulier de la population carcérale depuis l'entrée en vigueur du nouveau code pénal. Pourquoi renforcer les arrestations si c'est au risque de faire exploser Champ-Dollon? «La politique criminelle n'est pas calibrée en fonction des places disponibles. Je ne vais pas arrêter d'arrêter.»

Selon la Ligue suisse des droits de l'homme, il s'agit d'une politique répressive absurde. «On incarcère de plus en plus n'importe qui pour n'im-

porte quoi», s'énerve Doris Leuenberger, coprésidente de la section genevoise. Cette avocate de la place a constaté que la justice genevoise, depuis cet été, condamne à six mois de prison ferme «des personnes au seul motif qu'ils n'ont pas de titre de séjour valable».

**Selon le Parquet**, il s'agit uniquement de délinquants sans-papiers multirécidivistes. «Nous n'attendons plus qu'ils commettent leur prochain délit», explique le procureur général. Or un des clients de l'étude de M<sup>e</sup> Leuenberger avait déjà été condamné, «mais une fois, et pour avoir vendu un

seul joint...» Pour la coprésidente, cela ne fait pas de doute. «Champ-Dollon subit la volonté non dissimulée de Pierre Maudet et d'Olivier Jornot de débarrasser Genève de la prétendue 'raccaille' qui pourrit nos rues.»

Problème, un certain nombre de délinquants pose un vrai défi à Genève. Que faire en effet des récidivistes sans titre de séjour auxquels on ne peut appliquer des peines alternatives et qu'il est souvent impossible de renvoyer au pays?

**Pour le professeur** honoraire à l'Université de Genève, Christian-Nils Robert, on traite depuis le début le pro-

blème en aval au lieu d'y parer en amont. «La majorité des détenus n'ont pas de papiers, sortent de prison après cinq jours et y reviennent. Il est temps d'avoir une vraie réflexion sur la dépenalisation du trafic de stupéfiants qui engorge les prisons, voire même sur la régularisation de certaines populations clandestines.»

Plus facile à dire qu'à faire. «En attendant, on fait quoi?» s'interroge Catherine Baud, coprésidente Verte de la Commission des visiteurs officiels. «La population veut des arrestations, la criminalité augmente. Nous sommes dans une impasse. L'angélisme, c'est fini.» PCA



# Lorsque le cinéma se met à la contestation

**FESTIVAL • Du 1<sup>er</sup> au 10 mars, le FIFDH tient sa onzième édition à Genève. Avec pour fil rouge, l'art comme arme ultime de contestation, incarné par le président du jury, le chinois Ai Wei Wei.**

SANDRA TITI-FONTAINE

Une quarantaine de films à l'affiche, quelques 110 intervenants, plus de 21 000 spectateurs attendus... La 11<sup>ème</sup> édition du Festival du film et forum international sur les droits humains (FIFDH), qui a lieu du 1<sup>er</sup> au 10 mars à Genève, s'impose comme l'un des poids lourds de l'espace culturel européen en matière de défense des libertés. Sous la houlette de Léo Kaneman, son directeur, cette édition 2013 est placée sous le signe de l'art comme arme ultime de contestation. «Car meilleur est le film d'un point de vue esthétique, plus on parle des droits humains», estime Kaneman.

Des dérives intégristes en Tunisie et en Egypte, à la Russie des Pussy Riots et l'Ukraine des Femen, qui utilisent un art provocateur pour dénoncer les «démocraties» qui les gouvernent, le festival aborde les points chauds de l'actualité. La Syrie se voit consacrer une soirée d'exception. Après la projection de deux documentaires, un débat réunira notamment Carla Del Ponte, membre de la commission de l'ONU chargée d'enquêter sur les crimes commis dans le pays, et Fadwa Suleiman, grande actrice syrienne entrée en résistance.

Face au Conseil des droits de l'Homme de l'ONU, le festival se veut une tribune libre pour dénoncer le «deux poids, deux mesures» dans la résolution des conflits sur l'échiquier international. «Pour des raisons d'Etat, le Conseil a opté pour une démarche de realpolitik et n'empoigne pas suffisamment les graves violations des droits commises aujourd'hui, analyse Kaneman. Comment expliquer l'intervention au Mali et l'inaction de la communauté internationale face aux crimes perpétrés par le régime syrien de Bachar Al Assad, ou ceux du gouvernement du président ouzbek Karimov, la pire des dictatures d'Asie Centrale?»

## Les combattants de la paix

La question palestinienne est abordée sous un autre angle. *My Neighbourhood* (2012) narre la rencontre entre Mohammed, jeune palestinien de 11 ans, dont la maison est envahie par des colons israéliens, et Zvi, étudiant en médecine israélien

qui s'engage contre la colonisation. De même, dans *Les combattants de la paix*, Rami, père de famille israélien qui a perdu sa fille dans un attentat suicide à Jérusalem-ouest en 1997, fait la connaissance de Bassam, dont la fille a été abattue par un soldat de Tsahal alors qu'elle sortait de l'école. Tous les deux animent une émission sur la radio palestino-israélienne Tous pour la paix.

## Acte politique fort

En pointe de ces luttes pour les libertés, il y a la jeune Pakistanaise Malala Mousafzai, à qui le festival est dédié cette année, et dont le père sera présent à la cérémonie d'ouverture le 4 mars. On se rappelle que des Talibans avaient tenté de l'assassiner pour avoir revendiqué son droit, en tant

que fille, d'aller à l'école. Miraculée, elle est devenue l'un des symboles de la lutte pour les libertés.

Autre grand absent de la cérémonie, l'artiste chinois Ai Wei Wei, trublion de l'art contemporain qui utilise ses créations pour contester le régime communiste. Privé de passeport par les autorités de son pays, ce compagnon de route d'Andy Warhol présidera quand même le jury des documentaires de création. «Les films lui seront envoyés, assure Kaneman, cette participation est un acte politique fort.» Suivant le mot d'ordre du festival, «un film, un sujet, un débat», une soirée spéciale sera d'ailleurs consacrée à la Chine le 7 mars, avec l'intervention de quatre dissidents.

«Certes, inviter la majorité des intervenants à prendre la parole et s'ex-

poser publiquement sur un problème touchant les droits humains, alors qu'eux-mêmes sont des activistes reconnus et engagés, peut les exposer à de nombreux dangers, surtout quand ils ne vivent pas en exil, concède Kaneman.

Cependant chacun prend ses responsabilités: nous assumons notre rôle de relais pour leur combat, non sans cas de conscience. Mais eux seuls peuvent évaluer les risques encourus.»

## Tribune libre

Au niveau des documentaires de création, l'incontournable *Camp 14, Total Control Zone* de Marc Wiese, récit dur et captivant de la vie d'un jeune Nord-Coréen échappé des camps de Pyongyang, semble l'un des favoris

pour le prix. Remarqué aussi *Difficult love*, de Zanele Muholi et Peter Goldsmid, qui relate l'enfer vécu par la majorité des lesbiennes en Afrique du Sud, des viols correctifs au rejet d'une société qui a pourtant légalisé le mariage homosexuel.

Parmi les 35 festivals de films consacrés aux droits humains dans le monde, le FIFDH est le seul à proposer une tribune libre aux défenseurs des libertés. Et s'enorgueillit d'avoir su attirer un public «citoyen», où les jeunes viennent de plus en plus, à côté des universitaires et autres fonctionnaires internationaux. Il innove enfin, en exportant ses activités et son label en Suisse alémanique, avec des projections et des débats à Bâle et Zurich.

INFOSUD / COLLABORATION LE COURRIER



La censure des médias chinois est dénoncée par le portrait croisé de deux reporters citoyens dans «High tech low life», du réalisateur Stephen Maing. FIFDH

## La vidange de Verbois pourrait coûter 8 millions

**RÉGION • La France veut facturer l'impact environnemental de la vidange du barrage.**

La vidange de Verbois pourrait être facturée à hauteur de 8 millions d'euros aux SIG (Services industriels genevois) par l'exploitant français des ouvrages hydrauliques en aval du barrage genevois, la Compagnie nationale du Rhône (CNR). La nouvelle a été signifiée de manière si péremptoire au canton que Michèle Künzler, présidente du Département de l'intérieur et de la mobilité, mise devant le fait accompli, a renoncé à se rendre à une conférence de presse de débriefing, provoquant l'annulation de l'événement.

L'exigence française n'avait jamais été formulée précédemment lors des séances de travail qui ont permis, en 2012, l'opération de vidange nécessaire pour évacuer les sédiments accumulés au fond du barrage.

Le 30 janvier dernier, la CNR a motivé ces nouvelles exigences en invoquant un manque à gagner en matière de production électrique, des

dégâts sur l'environnement et des pertes pour la faune piscicole. «Dans ces conditions, il m'était difficile de participer à la conférence de presse visant à informer la population sur l'impact environnemental de cette opération», relève M<sup>me</sup> Künzler. L'annulation de la manifestation a été mise sur le dos des autorités genevoises via un communiqué. Se sentant mis en cause, le Conseil d'Etat a réagi, histoire de remettre les pendules à l'heure.

**Aux SIG, Pascal Arbet**, directeur du pôle Energies des SIG, confirme le différend. «Nous sommes en train d'examiner les exigences de la CNR pour arrêter une position.»

Selon certaines hypothèses, l'exigence française pourrait être à inscrire dans un cadre plus vaste. A savoir: les pressions exercées par la France sur la Suisse, notamment sur le plan fiscal, dans le but de répondre à l'impasse financière hexagonale. PHILIPPE BACH

## Libéré après un vol au fusil d'assaut

**LAUSANNE • Deux braqueurs ont été remis en liberté, au bout de trois jours de détention. La demande du procureur n'était pas «bien étayée», selon la juge qui les a libérés.**

Il est possible de braquer une station-service avec un fusil d'assaut un vendredi soir, d'être retrouvé et arrêté par la police le mardi et d'être libéré le vendredi suivant. C'est ce qui vient d'arriver à deux braqueurs, âgés de 26 et 30 ans. Explications.

Le vendredi 15 février vers 22 heures, les deux hommes entrent dans une station service de la route d'Oron, à Lausanne. L'un d'eux est armé d'un fusil d'assaut de l'armée suisse. Portant des gogoules et des gants, ils menacent les deux employées et prennent le contenu de la caisse, entre 2000 et 3000 francs. Ils repartent en voiture. De nombreuses patrouilles se lancent à leur poursuite, sans succès dans l'immédiat.

Le mardi 19 février, la police arrête les deux braqueurs, chacun à son domicile. Elle ne retrouve que la moitié du butin. Les deux hommes sont prévenus de brigandage qualifié puis mis sous les verrous pendant trois jours, soit la durée maximale que peut imposer un procureur.

Les deux comparses ont déjà avoué spontanément. «Ils ont donné des informations complètes et concordantes», rapporte le procureur Christian Buffat en charge de l'enquête. «Ils ont payé un

certain nombre de factures courantes. Par exemple, l'un d'eux est allé à la poste payer une facture de 500 francs, pour éviter d'être mis aux poursuites.» En dehors de quelques anciennes infractions routières, il n'y a pas de traces d'antécédents judiciaires.

Le procureur se dit pourtant que les deux malfrats n'en sont peut-être pas à leur coup d'essai et demande leur détention provisoire auprès du Tribunal des mesures de contrainte, en brandissant l'argument du risque de collusion: «À ce stade, il n'est pas exclu que ces deux hommes soient les auteurs de délits antérieurs, qui ne sont pas connus.» Le magistrat attend notamment que les inspecteurs lui livrent les résultats des recoupements des empreintes digitales.

Quant aux deux autres motifs possibles de détention provisoire, Christian Buffat estime qu'il n'est pas possible de les faire valoir: «Le risque de fuite est inexistant car ils sont domiciliés à Lausanne depuis longtemps. Enfin, le risque de récidive est jugé insignifiant.»

Mais le Tribunal des mesures de contrainte libère les deux hommes le vendredi 22 février. La juge Sylvaine Perret-Gentil, dans chacun des deux juge-

ments, écrit: «Vu le profil du prévenu, rien n'indique qu'il y ait lieu de s'attendre à ce que son activité délictueuse soit plus importante que celle qui est connue en l'état. Ni son casier judiciaire, ni son attitude depuis son appréhension ne donnent d'indices en ce sens. Dès lors, on peine à saisir les raisons objectives qui devraient conduire à ordonner sa détention provisoire le temps que les vérifications habituelles soient faites.»

Certes, explique Christian Buffat, «quelques jours de détention mettent du plomb dans la tête, ça dissuade de recommencer», un raisonnement qu'il admet être non fondé sur le droit. Il estime que le Tribunal a appliqué le Code de procédure pénale de manière «irréprochable» et renonce à faire recours, car les chances de succès sont «quasi nulles». Le procureur n'a toujours pas en main les résultats des comparaisons d'empreintes. «Mais il est vrai que les policiers n'en font plus une urgence.»

Il dit comprendre qu'on puisse critiquer une telle remise en liberté. «Oui, ça peut frapper les esprits. L'acte qu'ils ont commis est d'une grande violence. Mais si on voulait un résultat différent, il faudrait un Code de procédure pénale différent.» JEROME CACHIN

# «2012 n'a pas été une bonne année pour les transports publics»

GENÈVE • Les usagers sont mécontents du nouveau réseau TPG. La Verte Anita Frei, présidente du Conseil d'administration, le reconnaît et présente son plan pour 2013.

CHRISTIANE PASTEUR

Image ternie, satisfaction des usagers en berne, recettes à la traîne, stagnation de la fréquentation: malgré une extension de l'offre, les Genevois sont fâchés contre les Transport publics genevois (TPG). Les résultats des enquêtes de satisfaction, que *Le Courrier* s'est procurées, prouvent que leur cote de popularité est au plus bas depuis l'introduction du nouveau réseau, combinée avec l'augmentation des tarifs, en décembre 2011.

Fraîchement élue au poste de présidente du conseil d'administration des TPG, la Verte Anita Frei reconnaît que des erreurs ont été commises. Elle nous livre son plan de bataille pour redresser la situation en 2013. Et rappelle au passage qu'augmenter la vitesse commerciale sera impossible tant que les TPG ne seront pas prioritaires sur le reste du trafic. Entretien.

L'enquête de satisfaction menée par les TPG auprès des usagers indique un fort mécontentement. L'indice de satisfaction a brutalement chuté en décembre 2011, comment l'expliquez-vous?

2012 n'a pas été une bonne année. Il faut reconnaître que la mise en place du nouveau réseau a été très difficile avec une modification de 70% des lignes, cumulée à l'augmentation des prix et à quelques décisions pas forcément opportunes, comme le changement de parcours de la ligne 3 qui était le même depuis des décennies: ça fait beaucoup! Nous constatons cependant une remontée des indices fin 2012. Nous espérons retrouver cette année des chiffres similaires à ceux de 2011 grâce aux améliorations mises en place.

Lesquelles?

Notamment la création d'une ligne de bus sur le pont du Mont-Blanc. Elle a suscité des sarcasmes, mais jusqu'ici aucun responsable de la Mobilité n'avait osé s'attaquer à ce tabou et toucher au trafic motorisé. Personnellement, il m'était arrivé de mettre jusqu'à 22 minutes en bus pour traverser le pont aux heures de pointe...

D'autres mesures sont-elles prévues?

Pour améliorer la vitesse commerciale, les TPG et la Direction générale de la mobilité procèdent à un réglage fin des feux, axe par axe, compte tenu des pesées d'intérêts particuliers auxquels il faut procéder à Genève, puisque les TPG ne sont pas prioritaires sur le reste du trafic. Par ailleurs, d'ici à la fin de l'année, les anciens trams seront

équipés d'un plancher bas au niveau de leur deuxième porte, ce qui les rendra accessibles aux personnes à mobilité réduite.

La vente de billets individuels est tombée en flèche. Moins deux millions de billets vendus en 2012 selon nos estimations. Une sacrée baffa, non?

Je ne peux ni confirmer ni infirmer: les chiffres consolidés seront présentés le 18 mars prochain au conseil d'administration des TPG. Je ne sais pas si c'est une sacrée baffa, mais c'est un phénomène qui s'observe habituellement pendant quelques mois lorsque les tarifs augmentent: un certain nombre de voyageurs occasionnels renoncent estimant le prix trop cher. Cette fois, la baisse a duré plus longtemps. Notre défi pour 2013 consiste à

remonter la pente et retrouver un bon niveau de clientèle. A cet égard l'augmentation du nombre d'abonnements vendus est un signal positif.

Comment les recettes peuvent-elles être conformes aux attentes du budget?

Des investissements ont été reportés, comme le nouveau dépôt sur le site «En Chardon» (ndlr: A Vernier) ou l'achat de véhicules.

La fréquentation stagne, les objectifs fixés par le contrat de prestations en termes de voyages par kilomètres n'ont visiblement pas été atteints, les TPG devront-ils s'acquitter de pénalités financières?

Je ne dispose pas des chiffres. Il y a une désaffection, sans doute temporaire, d'une partie des utilisateurs,

mais le réseau est fréquenté. Il y a aussi des gens qui nous disent être très satisfaits! Matin et soir les véhicules sont pleins et une partie significative de la population bénéficie de fréquences plus élevées aux heures de pointe. Globalement, l'offre s'est vraiment améliorée. Je suis convaincue que les Genevois sont attachés aux TPG, mais comme ce sont des Genevois, ils ralentissent et ne nous laissent rien passer.

La vitesse commerciale des TPG est à la traîne. Les objectifs prévus en 2011 n'ont pas été atteints. Et en 2012?

Ils ne sont pas atteints. Ces objectifs sont aujourd'hui illusoire, sauf à donner la priorité aux TPG sur les autres véhicules. Ce serait infiniment plus simple, mais cela signifierait diminuer l'accessibilité du trafic motorisé au centre-ville, et à Genève, on n'y est pas prêt.

L'image de l'entreprise s'est dégradée, comment inverser la tendance?

Mon plan de bataille est de communiquer régulièrement sur les performances des TPG. Je trouve pénible que toutes sortes de chiffres circulent. En même temps, on ne devrait pas devoir attendre mi-mars 2013 pour avoir l'ensemble des chiffres 2012. Ce gros problème d'image est aussi le résultat du matraquage de certains médias genevois qui ont fait des TPG leur cible favorite, notamment au travers de courriers de lecteurs. Tout devenait la faute des TPG, y compris la neige! Des contrevérités ont été professées et nous n'avons pas su réagir.

Le mécontentement est particulièrement palpable concernant les lignes de tram et l'augmentation des correspondances. Entendez-vous réintroduire les lignes 13 et 16, aujourd'hui remplacées par des bus?

Entre la densité du réseau, à Bel-Air et sur le pont de la Coulouvrenière, et la circulation, c'est actuellement impossible. A Bâle, par exemple, il n'y a pas de véhicules privés dans l'hypercentre. Relier la gare en tram depuis la rive gauche sera possible lorsqu'on posera des rails sur le pont du Mont-Blanc.

Justement, le tram sur le pont du Mont-Blanc, c'est pour quand?

A l'horizon 2025. Il faut refaire le pont, ce n'est pas une mince affaire. D'ici là, la prochaine grosse étape sera la mise en service du CEVA, probablement en 2018. I



Pour Anita Frei, atteindre les objectifs de vitesse commerciale fixés est illusoire, «sauf à donner la priorité aux TPG sur les autres véhicules». JPDS

## Vaud: plainte reçue contre Nestlé

COLOMBIE • La société est accusée d'avoir laissé assassiner un syndicaliste.

La justice vaudoise a reçu une plainte déposée contre Nestlé pour homicide involontaire par négligence dans l'assassinat d'un syndicaliste colombien. Nestlé rejette les accusations.

«La justice suisse a été saisie, ce qui ne veut pas encore dire qu'il y a une compétence suisse dans cette affaire, avec des actes punissables en Suisse», a relevé le procureur vaudois Franz Moos, ajoutant qu'il essaierait de traiter la plainte «dans un délai raisonnable».

L'origine de l'affaire remonte à septembre 2005 lorsque le leader syndical Luciano Romero Molina a été assassiné à Valledupar, dans le nord-est de la Colombie. Il avait quitté Cicolac, filiale de Nestlé, depuis trois ans. Ses meurtriers, des paramilitaires, ont été condamnés.

L'émission *Temps Présent* a interrogé les protagonistes en Colombie et en a ramené, dans un reportage diffusé ce soir, «des éléments troublants» selon la journaliste Isabelle Ducret.

Al'origine de la plainte, le syndicat colombien Sinaltrainal et le European Center for Constitutional and Human Rights (ECCHR) jugent que Nestlé est coresponsable par négligence du meurtre parce qu'elle n'a pas protégé cet ex-employé menacé.

Selon le syndicat, des membres de la direction de Cicolac auraient désigné Luciano Romero comme membre de la guérilla, ce qui aurait signé son arrêt de mort dans le contexte colombien de l'époque.

Par ailleurs, Luciano Romero a été tué un mois avant sa venue à Berne devant le Tribunal des Peuples qui devait débattre des activités de Nestlé en Colombie. Or, des courriels du collectif d'ONG suisses Multiwatch ont été interceptés par les services secrets colombiens. «Ils savaient tout ce qu'on est en train de faire», relève Stephan Suhner, fondateur de Multiwatch.

Nestlé, dans le reportage de *Temps Présent*, se dit «prêt à coopérer avec l'autorité compétente où que cela soit». Pour elle, les accusations «sont complètement infondées» et donc totalement rejetées. La multinationale conteste par ailleurs avoir reçu des informations du service de sécurité colombien (DAS) et rejette «complètement» l'accusation selon laquelle elle aurait demandé la surveillance du syndicat.

Le vice-président colombien Angelino Garzon a souligné l'importance du cas. «Nestlé a l'obligation morale et éthique de démontrer au monde entier qu'elle n'a rien à voir avec l'assassinat ou la persécution de syndicalistes au sein de son entreprise», affirme-t-il. ATS

PUBLICITÉ

FESTIVAL DU FILM ET FORUM INTERNATIONAL SUR LES DROITS HUMAINS  
FIFDH GENEVE  
11<sup>e</sup> EDITION | DU 1 AU 10 MARS 2013 | GENEVE | MAISON DES ARTS DU GRÜTLI  
Réservations (débat uniquement): +41 76 793 68 35  
www.fifdh.org

<p>Vendredi 1<sup>er</sup> mars / 21h00 / Grütli</p> <p>Débat <b>OUBÉKISTAN: LE SILENCE COMPLICE</b></p> <p>Craig Murray, Ancien ambassadeur britannique en Ouzbékistan Mutabar Tadjibaeva, Activiste et journaliste ouzbèque indépendante, prix Martin Ennals 2008 Catherine Poujol, Professeur à l'INALCO, Paris, Spécialiste de l'Asie centrale Modéré par André Loersch, Journaliste à La Cité, spécialiste de l'Asie Centrale</p> <p>Film <b>MASSACRE IN UZBEKISTAN</b> de Michael Andersen En présence du réalisateur</p>	<p>Dimanche 3 mars / 14h30 / Auditorium Arditi</p> <p>Débat <b>ISRAËL-PALESTINE: POURQUOI DEUX ETATS ?</b> co-présenté avec JCall Suisse et le DFAE</p> <p>Leila Shahid, Déléguée générale de Palestine auprès de l'Union Européenne Shaul Arieli, Colonel de l'Administration de la paix à Gaza Jean-Daniel Ruch, DFAE, ancien Représentant spécial de la Suisse pour le Moyen-Orient David Chemla, Secrétaire général européen de JCall Modéré par Luis Lema, Journaliste rubrique internationale, Le Temps</p> <p>Film <b>MY NEIGHBOURHOOD</b> de Julia Bacha et Rebekah Wingert Jabi</p>	<p>Dimanche 3 mars / 18h15 / Grütli</p> <p>Débat <b>AFGHANISTAN: GUERRE CONTESTÉE, RETRAIT CONTROVERSÉ</b></p> <p>Sima Samar, Ancienne ministre afghane de la condition féminine Edward Girardet, Journaliste et écrivain spécialiste de l'Afghanistan Emmanuel Tronc, Représentant principal auprès de Nations Unies, Médecins Sans Frontières Jawed Taiman, Cinéaste afghan Modéré par Eric Sottas, Ex-secrétaire général de l'OMCT</p> <p>Film <b>VOICE OF A NATION: MY JOURNEY THROUGH AFGHANISTAN</b> de Jawed Taiman En présence du réalisateur</p>
---	--	---

EN BREF

## FRIBOURG Une pétition largement signée pour l'imprimerie St-Paul

Plus de 7000 personnes ont signé la pétition en faveur du maintien en activité de la rotative de l'Imprimerie St-Paul à Fribourg. L'arrêt de l'impression de journaux prévue pour fin 2014 concerne une cinquantaine d'emplois. Les signatures sont parvenues à la Commission du personnel de l'Imprimerie de St-Paul et à syndicom, a indiqué hier le syndicat dans un communiqué de presse. ATS

## «AÉROPÔLE» Groupe E s'installe à Payerne

Le producteur et distributeur d'électricité Groupe E, s'installe sur le site de l'Aéropôle à Payerne (VD). Il y installera, dans le courant de l'année 2015, son nouveau centre d'exploitation pour la Broye et le district fribourgeois du Lac. Pour ce faire, l'entreprise a acheté une parcelle de 8250 m<sup>2</sup> pour 1,65 million de francs. ATS



# Tant de questions sans réponses

**MENZNAU** • Le geste de l'employé qui a fait feu sur ses collègues hier matin dans une entreprise de produits en bois reste inexpliqué. La fusillade a fait trois morts, dont le tueur.

ARIANE GIGON, MENZNAU

Le site s'étend sur plusieurs kilomètres le long de la route principale, avec ses hautes tours et de gigantesques entrepôts. C'est ici, à Menznau – «arrière-pays idyllique du canton de Lucerne» selon la publicité de l'entreprise Kronospan – qu'un homme de 42 ans a ouvert le feu peu après 9 heures sur ses collègues, entre un atelier, un couloir et l'entrée de la cantine. Au total, 10 personnes ont été touchées. Trois sont décédées, dont le tireur, et sept sont blessées. Hier en fin d'après-midi, plusieurs étaient dans un état critique, selon Kronospan.

L'après-midi, le brouillard plombant l'Entlebuch ajoute au drame pour rendre l'atmosphère tout sauf idyllique. Menznau, petite commune composée de trois villages et comptant près de 3000 habitants, semble paralysée. Les seniors continuent toutefois à jouer aux cartes dans le café-boulangerie et regardent les journalistes de travers. Les équipes de télévision sont venues de France, d'Allemagne et on voit une équipe asiatique.



Hier, les informations filtraient au compte-gouttes du site de Kronospan, verrouillé par la police. KEYSTONE

## Le Conseil fédéral consterné

Le Conseil fédéral est consterné par la fusillade survenue hier matin. Il a tenu à présenter ses condoléances aux proches des victimes et à saluer l'engagement des forces d'intervention lucernoises. «Ce drame nous rappelle quelle souffrance peuvent provoquer les armes», a souligné Simonetta Sommaruga. Il montre aussi la nécessité d'améliorer sans cesse le droit réglementant les armes. La ministre de Justice et police a rappelé que des centaines de milliers d'armes non enregistrées circulent aujourd'hui en Suisse et que les registres cantonaux des armes ne sont pas encore tous reliés. Le Conseil national devrait débattre de la question lors de la session qui débute lundi. ATS

### Infos au compte-gouttes

Les informations filtrent au compte-gouttes. On sait que le tueur est Suisse et qu'il travaille depuis 12 ans chez Kronospan, qu'il a utilisé un pistolet, que c'était la seule arme en jeu, que la fusillade a duré entre deux et trois minutes et que trois hélicoptères de la Rega ont emmené, en plusieurs voyages, les blessés dans des hôpitaux de toute la Suisse. Une équipe d'une vingtaine de psychologues et spécialistes a pris en charge les employés de l'entreprise, sous le choc, tout l'après-midi.

Tout le reste est objet de conjectures ou d'incertitudes. Ni la justice ni Kronospan n'ont voulu confirmer les affirmations de plusieurs médias selon lesquelles une des victimes est un jeune champion de lutte, ni que le tireur est un père de famille et un ancien kickboxeur qui avait, depuis quelque temps, des problèmes psychologiques. Selon le responsable des ventes et du marketing Urban Braun, «il était calme et parfaitement intégré dans l'entreprise.»

non plus confirmer s'il s'agit du véhicule du tueur.

La fusillade elle-même est encore l'objet de nombreux doutes: l'homme n'a-t-il visé que certaines personnes ou a-t-il tiré sur les personnes au hasard? Lors de la conférence de presse, le chef de la police criminelle lucernoise Daniel Bussmann a affirmé qu'il avait tiré de façon «ciblée» et il s'est refusé à parler d'«Amoklauf», soit de «coup de folie meurtrière».

Kronospan a décidé de suspendre ses activités pendant deux jours. L'entreprise travaillant 24 heures sur 24, l'arrêt de la production ne peut se faire que peu à peu. Durant la journée d'hier, le ballet des poids lourds a donc continué aux portes de l'entreprise bloquée par la police. La direction, dont un des membres n'a pu que difficilement retenir ses larmes devant les médias, a rassemblé les collaborateurs durant l'après-midi, avec l'équipe des psychologues. Un service funèbre aura lieu cet après-midi à Willisau, ville voisine. I

## LE PLUS GROS UTILISATEUR DE BOIS

**Visiblement très affecté**, Urs Fluder, membre de la direction du groupe Kronoswiss, insiste: «Il n'y a aucun lien de cause à effet» entre la fusillade d'hier et l'annonce, faite il y a quelques jours, de réduire la production en raison de la pénurie de grumes liée aux intempéries de l'automne dernier. «Aucun licenciement n'avait été prononcé et n'était discuté», ajoute le directeur des finances, dans l'entreprise depuis 21 ans. Le Fribourgeois Jean-François Rime confirme que «l'automne a été très pluvieux, ce qui a réduit l'exploitation dans les forêts. Mais Kronospan est une entreprise de première qualité, le plus gros utilisateur de bois en Suisse». Pour le conseiller national, administrateur de Despond SA à Bulle – active dans l'industrie du bois –, cette fusillade est un événement malheureux, au même titre que ceux qu'ont connus les Etats-Unis dernièrement. Fournisseur de Kronospan, Jean-François Rime s'est empressé hier de contacter l'entreprise, inquiet de savoir si des gens qu'il connaissait avaient été victimes de la fusillade.

Kronospan, qui vend ses produits sous le nom de Kronoswiss, a été fondée en 1966 à Menznau, où elle emploie 440 personnes. La compagnie fait partie de Krono Holding SA, qui a son siège à Lucerne et compte dix autres sociétés dans six pays européens.

**Active notamment** dans la fabrication de panneaux en bois, elle est en mains autrichiennes. Pour confectionner ses panneaux, la firme emploie du bois, mais également des sous-produits de scieries qui ont elles aussi connu une baisse de leur production, toujours en raison des mauvaises conditions météo de l'automne. De plus, le bois utilisé dans la fabrication de panneaux en aggloméré est le même que celui qui sert aux centrales de chauffage à distance. «Et honnêtement, nous obtenons un meilleur prix dans l'énergie. Nous pouvons plus mettre en valeur nos bois dans les plaquettes destinées au chauffage», confie Gilles Schorderet, président de l'Association fribourgeoise de l'économie forestière. KP/AG



### Suicide pas confirmé

La police ne confirme pas non plus que le tueur se serait suicidé. L'origine de l'arme est inconnue. Toujours au rayon des points d'interrogation: impossible de savoir l'âge ou le sexe des deux autres victimes. Seul le fait qu'ils sont de nationalité suisse est communiqué. Quant à la voiture enlevée par la police scientifique zurichoise durant la matinée, un modèle «mini cabriolet», le porte-parole de la procureure en charge de l'enquête ne peut pas

Retrouvez *Le Courrier*  
sur internet  
[www.lecourrier.ch](http://www.lecourrier.ch)

PUBLICITÉ

## DEBATS PUBLICS

Parlons Genève autour  
du programme  
du Parti socialiste genevois!

4 mars 2013

Salles du Rondeau  
à Carouge,  
Boulevard des  
Promenades 26

Début: 19h00



Oui,  
je m'abonne  
au Courrier!

- 35.– Essai de 2 mois (promotion)
- 219.– Abocombi (le samedi sur papier, la semaine par courriel)
- 520.– Soutien\*
- 319.– Promotionnel 1<sup>ère</sup> année\* (au lieu de 389.–)
- 285.– AVS/AI/Chômage/-26 ans\*
- 195.– Etudiant/e/s\*
- 129.– Edition Week-end
- 189.– Edition Web uniquement

\*sur demande, accès à notre édition web gratuitement



LE COURRIER

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

NPA - Localité \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

# Berset courtise les sceptiques

**ASSURANCE-MALADIE** • Son contre-projet à l'initiative sur la caisse unique est déjà malmené. Le ministre le défend en élevant le seuil pour réassurer les «très hauts coûts».

**BERTRAND FISCHER**

Le Conseil fédéral s'oppose à l'initiative de la gauche «Pour une caisse publique d'assurance-maladie». Tout en préservant la concurrence entre les assureurs, il entend cependant limiter la sélection des risques, a précisé hier Alain Berset. En dévoilant hier les détails du contre-projet indirect mis en consultation, le ministre socialiste entame une difficile partie d'échecs contre sa famille politique. Déjà malmené à droite, le contre-projet pourrait toutefois rallier des suffrages en proposant un système de réassurance qui ne s'appliquerait que pour les «très hauts coûts».

En présentant les grandes lignes du contre-projet en octobre 2012, Alain Berset avait déjà évoqué ce système de pot commun. Imposé à toutes les caisses, il permettrait de céder le risque représenté par les assurés dont les traitements sont les plus onéreux. A partir d'un certain seuil, les coûts supplémentaires seraient pris en charge par une fondation. Un montant fixe prélevé sur les primes financerait la réassurance.

## Question de limite

A quel niveau fixer ce seuil? Au Département fédéral de l'intérieur, cette question occupe les esprits depuis des mois, reconnaît Alain Berset. En octobre, il estimait que la limite devait se situer entre 5000 et 20000 francs par an. Aujourd'hui, le Conseil fédéral soumet deux valeurs-seuil à la consultation. Il préconise la plus élevée (32000 fr.), qui engloberait 7% des coûts de traitement actuellement assumés par l'assurance-maladie. Avec la plus basse (seuil à 16000 fr.), la réassurance prendrait à sa charge 18% des coûts.

L'enjeu est connu: plus la limite fixée est basse, plus le système de réassurance pourrait être considéré comme une caisse unique «déguisée». En rehaussant cette limite, Alain Berset fait-il un appel du pied à la droite? «Non, c'est le fruit d'un travail de réflexion approfondi plutôt que de considérations politiques», a-t-il répondu à «La Liberté». La compensation des risques



Alain Berset préconise la limite la plus élevée pour la réassurance. KEYSTONE

telle qu'appliquée aujourd'hui perd de son efficacité à partir d'un seuil de 30000 francs, constate le Fribourgeois. «Pour les coûts très élevés, comme ceux générés par les maladies orphelines, seule une réassurance permet d'atteindre l'objectif visé.»

## Niet des assureurs

Du côté des assureurs, l'idée passe très mal. «En dehors de la question d'une valeur limite, c'est le principe qui ne va pas», dénonce Anne Dürrer, porte-parole de la fédération santéuisse. «Cela revient à déresponsabiliser l'assureur, qui n'aurait ainsi plus aucun intérêt à proposer un suivi de qualité pour les patients qui coûtent le plus.»

A droite et chez les assureurs, la deuxième mesure proposée soulève tout autant de critiques. Le contre-projet indirect prévoit en effet une séparation stricte des assurances de

base et complémentaires. Parmi 62 caisses privées, elles sont 16 à jouer actuellement sur les deux tableaux. A l'avenir, l'un et l'autre type d'assurance ne pourrait plus être pratiqué au sein de la même entité juridique. De même, les échanges d'informations d'un niveau à l'autre ne seraient pas autorisés.

Anne Dürrer critique une «méconnaissance complète» du domaine des assurances complémentaires. «La prime est fixée en fonction d'un questionnaire de santé rempli par l'assuré. L'échange d'informations est un moyen de contrôle permettant de limiter la fraude à l'assurance», explique la porte-parole de santéuisse.

## Fronde parlementaire

Au parlement, la fronde contre le contre-projet a déjà commencé. Deux motions issues des rangs bourgeois réclament son abandon.

Celle déposée au National est soutenue par 110 conseillers. Aux Etats, le texte rédigé par Urs Schwaller a l'appui de 27 sénateurs. «Il faut laisser le peuple se prononcer sur l'initiative populaire, sans plus attendre et sans contre-projet», estime le PDC fribourgeois. «Réassurer les coûts élevés, c'est quand même la mise en place, par étapes, d'une caisse unique», considère Urs Schwaller.

A gauche, on estime que le contre-projet est au mieux un second choix. «Le Conseil fédéral reconnaît qu'il y a urgence à légiférer mais il propose, sans conviction, un contre-projet décevant», regrettent les initiateurs. Pour le socialiste Stéphane Rossini, la séparation entre assurance de base et complémentaire permettrait certes de «sauver l'essentiel», mais le conseiller national valaisain estime que le contre-projet n'a «aucune chance» devant le parlement. I

## EN BREF

### UNION EUROPÉENNE Des milliards pour la recherche

La Suisse devrait verser quelque 4,7 milliards entre 2014 et 2020 pour sa participation aux programmes européens de recherche et de formation. Le Conseil fédéral a présenté la facture hier au parlement. Les chercheurs helvétiques peuvent compter sur des subventions en retour. ATS

### AVALANCHE MEURTRIÈRE Les deux guides français acquittés

Le Tribunal de Martigny (VS) a acquitté les deux guides français accusés d'homicide par négligence suite au décès d'une cliente française de 30 ans emportée par une avalanche au-dessus de Champex le 27 avril 2009. Le procureur avait requis une peine pécuniaire avec sursis. ATS

### QUESTION JURASSIENNE Votation le 24 novembre 2013

Dans neuf mois, les citoyens du Jura bernois et ceux du Jura vont se prononcer sur la création d'un nouveau canton. La ministre jurassienne Elisabeth Baume-Schneider a annoncé hier devant le parlement que ce scrutin a été fixé au 24 novembre. ATS

### ACTUALITÉ À LA RTS Pierre-François Chatton nommé

Le conseil d'administration de la SSR a confirmé hier la nomination de Pierre-François Chatton au poste de directeur de l'actualité RTS, dès le 1<sup>er</sup> avril. Il succède à Jean-Jacques Roth, qui quitte la RTS pour rejoindre «Le Matin Dimanche». Pierre-François Chatton aura la responsabilité du département de l'actualité de la RTS qui comprend trois rédactions (radio, tv, multimédia) ainsi que plusieurs productions de magazines. ATS

## CÉSARIENNES

### La Suisse dans le peloton de tête

La Suisse figure dans le peloton de tête de l'OCDE en matière de césariennes, avec un taux avoisinant un tiers des naissances. Le Conseil fédéral a présenté hier un rapport en réponse à un postulat de la conseillère aux Etats Liliane Maury Pasquier (ps/GE). Sa conclusion: le taux élevé de césariennes, avec les conséquences qui s'ensuivent, dépend de toute une série de facteurs et ne peut s'expliquer à l'aide de simples liens de cause à effet.

La proportion varie considérablement d'un canton et d'une région à l'autre. En 2010, elle était deux fois plus élevée à Zoug (42,7%) que dans le Jura (19,2%). Le recours aux césariennes est plus fréquent en milieu urbain que dans les régions rurales. Un âge plus élevé des parturientes ou une assurance complémentaire en division privée accroissent la probabilité d'accouchement par césarienne. Mais, d'après les experts internationaux, la hausse du taux de césariennes est aussi liée à l'appréciation des risques médicaux par des spécialistes en médecine.

Les études scientifiques démontrent qu'une césarienne tend à accroître les risques pour la mère lors des grossesses et accouchements suivants. Chez le nouveau-né, cette intervention accroît à terme le risque de contracter un diabète de type I ou de souffrir d'asthme. Tous les accouchements par césarienne ne sont pas liés à une situation d'urgence. ATS

# Place aux mouchards informatiques

**CONSEIL FÉDÉRAL** • La surveillance des communications doit s'adapter aux progrès de la technologie. Les délinquants devront bientôt se méfier des logiciels espions.

**CHRISTIANE IMSAND**

Dans le jeu du gendarme et du voleur, la police a souvent une guerre de retard. Les criminels profitent des facilités offertes par les nouvelles technologies tandis que la justice manque de base légale pour organiser la riposte. Voilà pourquoi le Conseil fédéral veut moderniser la surveillance des communications. La révision législative qu'il a transmise hier au parlement permet officiellement le recours à des logiciels espions pour surveiller des communications cryptées, que ce soit par internet ou par courrier électronique. En 2011, le canton de Vaud avait suscité la controverse en arrêtant un pédophile par ce biais. La Confédération elle-même a déjà recouru à ce procédé, parfois qualifié de «cheval de Troie», dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.

Le spectre de «Big Brother» plane sur la réforme, mais la cheffe du Département fédéral de justice et police, Simonetta Sommaruga, assure qu'il n'y a pas lieu de craindre une atteinte à la vie privée. «Il n'est pas question

d'autoriser la surveillance de Monsieur et Madame tout-le-monde sans qu'il y ait un soupçon d'infraction, affirme-t-elle. Il n'y aura pas d'intervention à titre préventif.»

Selon la révision de la loi fédérale sur la surveillance de la correspondance par poste et télécommunication, le recours à ces mouchards devra être ordonné par le Ministère public dans le cadre d'une procédure pénale. «C'est l'ultima ratio, précise Simonetta Sommaruga. Ils seront utilisés seulement pour des cas graves relevant du crime organisé, de la pédocriminalité ou du terrorisme.» Des recherches seront également autorisées dans des cas d'urgence pour retrouver des personnes disparues ou des criminels en fuite. En revanche, il n'est pas question d'autoriser un employeur à utiliser un logiciel espion pour surveiller son personnel. D'ailleurs, le Tribunal fédéral (TF) vient d'annuler le licenciement immédiat d'un cadre de la protection civile de Bellinzone qui avait été accusé, grâce à un mouchard, de consacrer plus de 20% de son temps de travail

à des activités étrangères à sa fonction. Le TF a jugé qu'il existait des moyens moins invasifs de se prémunir contre ce genre d'abus.

La perquisition en ligne d'un ordinateur ou la surveillance d'une pièce avec la caméra et le micro de l'appareil seront interdites. Par contre, le champ d'application de la loi sera étendu. Elle ne s'appliquera plus seulement aux fournisseurs de services postaux ou de télécommunications, mais aussi à des fournisseurs de services d'hébergement et aux exploitants de forums de discussion et de plateformes d'échanges de documents, ainsi qu'aux exploitants de réseaux de télécommunication internes, par exemple les hôpitaux, les hôpitaux et les écoles. Il leur appartiendra de financer les équipements nécessaires en échange d'une indemnité «équitable». Les données seront centralisées par le Service de surveillance de la correspondance par poste et télécommunications. Les autorités pénales pourront y accéder en ligne. I



Les mouchards seront utilisés uniquement pour les cas graves relevant du crime organisé, de la pédocriminalité ou du terrorisme. KEYSTONE-A

# «2012 n'a pas été une bonne année pour les transports publics»

GENÈVE • Les usagers sont mécontents du nouveau réseau TPG. La Verte Anita Frei, présidente du Conseil d'administration, le reconnaît et présente son plan pour 2013.

CHRISTIANE PASTEUR

Image ternie, satisfaction des usagers en berne, recettes à la traîne, stagnation de la fréquentation: malgré une extension de l'offre, les Genevois sont fâchés contre les Transport publics genevois (TPG). Les résultats des enquêtes de satisfaction, que *Le Courrier* s'est procurées, prouvent que leur cote de popularité est au plus bas depuis l'introduction du nouveau réseau, combinée avec l'augmentation des tarifs, en décembre 2011.

Fraîchement élue au poste de présidente du conseil d'administration des TPG, la Verte Anita Frei reconnaît que des erreurs ont été commises. Elle nous livre son plan de bataille pour redresser la situation en 2013. Et rappelle au passage qu'augmenter la vitesse commerciale sera impossible tant que les TPG ne seront pas prioritaires sur le reste du trafic. Entretien.

L'enquête de satisfaction menée par les TPG auprès des usagers indique un fort mécontentement. L'indice de satisfaction a brutalement chuté en décembre 2011, comment l'expliquez-vous?

2012 n'a pas été une bonne année. Il faut reconnaître que la mise en place du nouveau réseau a été très difficile avec une modification de 70% des lignes, cumulée à l'augmentation des prix et à quelques décisions pas forcément opportunes, comme le changement de parcours de la ligne 3 qui était le même depuis des décennies: ça fait beaucoup! Nous constatons cependant une remontée des indices fin 2012. Nous espérons retrouver cette année des chiffres similaires à ceux de 2011 grâce aux améliorations mises en place.

Lesquelles?

Notamment la création d'une ligne de bus sur le pont du Mont-Blanc. Elle a suscité des sarcasmes, mais jusqu'ici aucun responsable de la Mobilité n'avait osé s'attaquer à ce tabou et toucher au trafic motorisé. Personnellement, il m'était arrivé de mettre jusqu'à 22 minutes en bus pour traverser le pont aux heures de pointe...

D'autres mesures sont-elles prévues?

Pour améliorer la vitesse commerciale, les TPG et la Direction générale de la mobilité procèdent à un réglage fin des feux, axe par axe, compte tenu des pesées d'intérêts particuliers auxquels il faut procéder à Genève, puisque les TPG ne sont pas prioritaires sur le reste du trafic. Par ailleurs, d'ici à la fin de l'année, les anciens trams seront

équipés d'un plancher bas au niveau de leur deuxième porte, ce qui les rendra accessibles aux personnes à mobilité réduite.

La vente de billets individuels est tombée en flèche. Moins deux millions de billets vendus en 2012 selon nos estimations. Une sacrée baffe, non?

Je ne peux ni confirmer ni infirmer: les chiffres consolidés seront présentés le 18 mars prochain au conseil d'administration des TPG. Je ne sais pas si c'est une sacrée baffe, mais c'est un phénomène qui s'observe habituellement pendant quelques mois lorsque les tarifs augmentent: un certain nombre de voyageurs occasionnels renoncent estimant le prix trop cher. Cette fois, la baisse a duré plus longtemps. Notre défi pour 2013 consiste à

remonter la pente et retrouver un bon niveau de clientèle. A cet égard l'augmentation du nombre d'abonnements vendus est un signal positif.

Comment les recettes peuvent-elles être conformes aux attentes du budget?

Des investissements ont été reportés, comme le nouveau dépôt sur le site «En Chardon» (ndlr: A Vernier) ou l'achat de véhicules.

La fréquentation stagne, les objectifs fixés par le contrat de prestations en termes de voyages par kilomètres n'ont visiblement pas été atteints, les TPG devront-ils s'acquitter de pénalités financières?

Je ne dispose pas des chiffres. Il y a une désaffection, sans doute temporaire, d'une partie des utilisateurs,

mais le réseau est fréquenté. Il y a aussi des gens qui nous disent être très satisfaits! Matin et soir les véhicules sont pleins et une partie significative de la population bénéficie de fréquences plus élevées aux heures de pointe. Globalement, l'offre s'est vraiment améliorée. Je suis convaincue que les Genevois sont attachés aux TPG, mais comme ce sont des Genevois, ils ralentissent et ne nous laissent rien passer.

La vitesse commerciale des TPG est à la traîne. Les objectifs prévus en 2011 n'ont pas été atteints. Et en 2012?

Ils ne sont pas atteints. Ces objectifs sont aujourd'hui illusoire, sauf à donner la priorité aux TPG sur les autres véhicules. Ce serait infiniment plus simple, mais cela signifierait diminuer l'accessibilité du trafic motorisé au centre-ville, et à Genève, on n'y est pas prêt.

L'image de l'entreprise s'est dégradée, comment inverser la tendance?

Mon plan de bataille est de communiquer régulièrement sur les performances des TPG. Je trouve pénible que toutes sortes de chiffres circulent. En même temps, on ne devrait pas devoir attendre mi-mars 2013 pour avoir l'ensemble des chiffres 2012. Ce gros problème d'image est aussi le résultat du matraquage de certains médias genevois qui ont fait des TPG leur cible favorite, notamment au travers de courriers de lecteurs. Tout devenait la faute des TPG, y compris la neige! Des contrevérités ont été professées et nous n'avons pas su réagir.

Le mécontentement est particulièrement palpable concernant les lignes de tram et l'augmentation des correspondances. Entendez-vous réintroduire les lignes 13 et 16, aujourd'hui remplacées par des bus?

Entre la densité du réseau, à Bel-Air et sur le pont de la Coulouvrenière, et la circulation, c'est actuellement impossible. A Bâle, par exemple, il n'y a pas de véhicules privés dans l'hypercentre. Relier la gare en tram depuis la rive gauche sera possible lorsqu'on posera des rails sur le pont du Mont-Blanc.

Justement, le tram sur le pont du Mont-Blanc, c'est pour quand?

A l'horizon 2025. Il faut refaire le pont, ce n'est pas une mince affaire. D'ici là, la prochaine grosse étape sera la mise en service du CEVA, probablement en 2018. I



Pour Anita Frei, atteindre les objectifs de vitesse commerciale fixés est illusoire, «sauf à donner la priorité aux TPG sur les autres véhicules». JPDS

## Vaud: plainte reçue contre Nestlé

COLOMBIE • La société est accusée d'avoir laissé assassiner un syndicaliste.

La justice vaudoise a reçu une plainte déposée contre Nestlé pour homicide involontaire par négligence dans l'assassinat d'un syndicaliste colombien. Nestlé rejette les accusations.

«La justice suisse a été saisie, ce qui ne veut pas encore dire qu'il y a une compétence suisse dans cette affaire, avec des actes punissables en Suisse», a relevé le procureur vaudois Franz Moos, ajoutant qu'il essaierait de traiter la plainte «dans un délai raisonnable».

L'origine de l'affaire remonte à septembre 2005 lorsque le leader syndical Luciano Romero Molina a été assassiné à Valledupar, dans le nord-est de la Colombie. Il avait quitté Cicolac, filiale de Nestlé, depuis trois ans. Ses meurtriers, des paramilitaires, ont été condamnés.

L'émission *Temps Présent* a interrogé les protagonistes en Colombie et en a ramené, dans un reportage diffusé ce soir, «des éléments troublants» selon la journaliste Isabelle Ducret.

Al'origine de la plainte, le syndicat colombien Sinaltrainal et le European Center for Constitutional and Human Rights (ECCCHR) jugent que Nestlé est coresponsable par négligence du meurtre parce qu'elle n'a pas protégé cet ex-employé menacé.

Selon le syndicat, des membres de la direction de Cicolac auraient désigné Luciano Romero comme membre de la guérilla, ce qui aurait signé son arrêt de mort dans le contexte colombien de l'époque.

Par ailleurs, Luciano Romero a été tué un mois avant sa venue à Berne devant le Tribunal des Peuples qui devait débattre des activités de Nestlé en Colombie. Or, des courriels du collectif d'ONG suisses Servicewatch ont été interceptés par les services secrets colombiens. «Ils savaient tout ce qu'on est en train de faire», relève Stephan Suhner, fondateur de Servicewatch.

Nestlé, dans le reportage de *Temps Présent*, se dit «prête à coopérer avec l'autorité compétente où que cela soit». Pour elle, les accusations «sont complètement infondées» et donc totalement rejetées. La multinationale conteste par ailleurs avoir reçu des informations du service de sécurité colombien (DAS) et rejette «complètement» l'accusation selon laquelle elle aurait demandé la surveillance du syndicat.

Le vice-président colombien Angelino Garzon a souligné l'importance du cas. «Nestlé a l'obligation morale et éthique de démontrer au monde entier qu'elle n'a rien à voir avec l'assassinat ou la persécution de syndicalistes au sein de son entreprise», affirme-t-il. ATS

PUBLICITÉ

FESTIVAL DU FILM ET FORUM INTERNATIONAL SUR LES DROITS HUMAINS  
FIFDH GENEVE  
11<sup>e</sup> EDITION | DU 1 AU 10 MARS 2013 | GENEVE | MAISON DES ARTS DU GRÜTLI

Réervations (débat uniquement): +41 76 793 68 35  
www.fifdh.org

<p>Vendredi 1<sup>er</sup> mars / 21h00 / Grütli</p> <p>Débat <b>OUBÉKISTAN: LE SILENCE COMPLICE</b></p> <p>Craig Murray, Ancien ambassadeur britannique en Ouzbékistan Mutabar Tadjibaeva, Activiste et journaliste ouzbèque indépendante, prix Martin Ennals 2008 Catherine Poujol, Professeur à l'INALCO, Paris, Spécialiste de l'Asie centrale Modéré par André Loersch, Journaliste à La Cité, spécialiste de l'Asie Centrale</p> <p>Film <b>MASSACRE IN UZBEKISTAN</b> de Michael Andersen En présence du réalisateur</p>	<p>Dimanche 3 mars / 14h30 / Auditorium Arditi</p> <p>Débat <b>ISRAËL-PALESTINE: POURQUOI DEUX ETATS ?</b> co-présenté avec JCall Suisse et le DFAE</p> <p>Leila Shahid, Déléguée générale de Palestine auprès de l'Union Européenne Shaul Arieli, Colonel de l'Administration de la paix à Gaza Jean-Daniel Ruch, DFAE, ancien Représentant spécial de la Suisse pour le Moyen-Orient David Chemla, Secrétaire général européen de JCall Modéré par Luis Lema, Journaliste rubrique internationale, Le Temps</p> <p>Film <b>MY NEIGHBOURHOOD</b> de Julia Bacha et Rebekah Wingert Jabi</p>	<p>Dimanche 3 mars / 18h15 / Grütli</p> <p>Débat <b>AFGHANISTAN: GUERRE CONTESTÉE, RETRAIT CONTROVERSÉ</b></p> <p>Sima Samar, Ancienne ministre afghane de la condition féminine Edward Girardet, Journaliste et écrivain spécialiste de l'Afghanistan Emmanuel Tronc, Représentant principal auprès de Nations Unies, Médecins Sans Frontières Jawed Taiman, Cinéaste afghan Modéré par Eric Sottas, Ex-secrétaire général de l'OMCT</p> <p>Film <b>VOICE OF A NATION: MY JOURNEY THROUGH AFGHANISTAN</b> de Jawed Taiman En présence du réalisateur</p>
---	--	---

EN BREF

## FRIBOURG Une pétition largement signée pour l'imprimerie St-Paul

Plus de 7000 personnes ont signé la pétition en faveur du maintien en activité de la rotative de l'Imprimerie St-Paul à Fribourg. L'arrêt de l'impression de journaux prévue pour fin 2014 concerne une cinquantaine d'emplois. Les signatures sont parvenues à la Commission du personnel de l'Imprimerie de St-Paul et à syndicom, a indiqué hier le syndicat dans un communiqué de presse. ATS

## «AÉROPÔLE» Groupe E s'installe à Payerne

Le producteur et distributeur d'électricité Groupe E, s'installe sur le site de l'Aéropôle à Payerne (VD). Il y installera, dans le courant de l'année 2015, son nouveau centre d'exploitation pour la Broye et le district fribourgeois du Lac. Pour ce faire, l'entreprise a acheté une parcelle de 8250 m<sup>2</sup> pour 1,65 million de francs. ATS

# Toute une vie en trente pages

**DÉCÈS** • Stéphane Hessel, l'auteur de l'opuscule «Indignez-vous!», un manifeste vendu à 4,5 millions d'exemplaires, est mort à l'âge de 94 ans. Retour sur une vie exemplaire.

JEAN AMMANN

«Indignados!», en Espagne. «Time for outrage», aux Etats-Unis. «Dvignite Se!», en Slovénie. «Säg Ifran!», en Suède. Et bien sûr, «Indignez-vous!», en France. Ce petit livre d'une trentaine de pages s'est vendu partout et l'impératif du titre s'est propagé à tous les oubliés du système. En octobre 2010, à l'âge de la résignation, Stéphane Hessel, 93 ans à ce moment-là, ancien résistant, ancien diplomate, l'un des rédacteurs de la Déclaration universelle des droits de l'homme, publiait un opuscule d'une trentaine de pages. Et ces trente pages ont, selon les mots de l'auteur, «bouleversé sa vie».

«Vous êtes populaire...», lance le journaliste de La Première dans l'émission «Médialogie» du 6 mars 2012. «Je suis beaucoup trop populaire, oui», répond Stéphane Hessel. «Le petit livre que j'ai écrit seul, «Indignez-vous!», a eu un retentissement inattendu pour moi. J'ai voulu attirer l'attention des jeunes générations et de ceux qui nous gouvernent sur le côté inacceptable d'un certain nombre de violations des droits et des valeurs fondamentaux.»

## Pour les sans-papiers

Né à Berlin en 1917 dans une famille juive convertie au protestantisme, naturalisé Français en 1937, Stéphane Hessel entre à Normale Sup en 1939. Lorsque la guerre éclate, il est mobilisé et fait prisonnier. Il s'évade et rejoint la France libre à Londres: «D'emblée, j'ai été convaincu qu'il fallait continuer à se battre, et nous n'étions pas nombreux à penser de la sorte», racontera-t-il plus tard. Alors qu'il est en mission sur le sol français, il est arrêté par la Gestapo et déporté à Buchenwald. Il échappera à la mort en maquillant son identité. Il s'évade du camp de concentration, il est rattrapé encore une fois, saute d'un train et rallie les troupes américaines.

## Son livre s'est répandu comme une traînée de poudre sur les barricades du mécontentement social

A la Libération, Stéphane Hessel commence une carrière d'ambassadeur auprès de l'ONU et en tant que secrétaire, participe à la rédaction de la Déclaration universelle des droits de l'homme.



Stéphane Hessel : «L'indignation est sympathique et généreuse, mais il faut passer à un engagement citoyen.» JPDS

Il joue un rôle de conseiller auprès de Pierre Mendès-France (1954-1955), puis il est nommé à Saïgon, à Alger... Au terme de sa carrière diplomatique, il s'engage fermement pour les droits des sans-papiers: en 1996, on retrouve cet homme, vieux de 79 ans, devant l'église Saint-Bernard, où il plaide la cause de 350 Maliens que le gouvernement Juppé menace d'expulsion.

Le 20 octobre 2010, le jour de son 93<sup>e</sup> anniversaire, Stéphane Hessel sort un livre qui transformera l'engagement de toute une vie en un phénomène: «Indignez-vous!», publié par la petite maison d'édition Indigène, se répand comme une traînée de poudre sur les barricades du mécontentement social. Ce texte, qui reprend les idées développées par Hessel au cours d'un discours prononcé sur le plateau de Glières à l'été 2009, défend un modèle de société alternative: l'auteur s'indigne du sort fait aux sans-papiers, du sort fait à la planète, des dispa-

rités sociales grandissantes, des démocraties qu'on abandonne au pouvoir de la finance, etc.

## S'indigner puis s'engager

«Battez-vous, dit Stéphane Hessel à la jeune génération, comme nous nous sommes battus contre l'occupant allemand et le gouvernement de Vichy.» «Indignez-vous!», devient un cri de ralliement, à Madrid comme à Genève, au Caire comme à Wall Street. Stéphane Hessel voit dans le mouvement des Indignés «un sursaut» du peuple face aux régressions constatées sur le terrain des droits de l'homme. Devant le succès du livre et la naissance d'un mouvement, il lance un appel: il faut maintenant passer de l'indignation à l'engagement. Dans une interview accordée à La Première, le 26 octobre 2011, une année après la sortie de son manifeste, Stéphane Hessel déclare: «L'indignation est sympathique et généreuse, mais il faut passer à un engagement citoyen, qui s'appuie sur les instances de nos démocraties. Il faut donner aux vieux partis démocratiques

le courage et la force qui leur manquent parfois.»

Stéphane Hessel est mort dans la nuit de mardi à mercredi. Son livre s'est vendu à 4,5 millions d'exemplaires dans le monde entier. Il avait renoncé à tous ses droits d'auteur, qui furent versés à des organisations humanitaires. Stéphane Hessel ne voulait pas d'une prime à l'indignation. I

## INTRADUISIBLE EN ISRAËL

Près de quarante pays ont publié une version d'«Indignez-vous!» et en Macédoine ou en Albanie, des maisons d'édition ont été créées pour que paraisse le manifeste de Stéphane Hessel. Une exception, cependant: Israël. «Quant à Israël, la traduction en hébreu bloque sur la citation suivante: «Que des Juifs puissent perpétrer eux-mêmes des crimes de guerre, c'est insupportable» (p. 18 du livret)», selon un article du «Monde» (le 27 septembre 2011). JA

# Daniel Cohn-Bendit: «Ses mots touchaient juste»

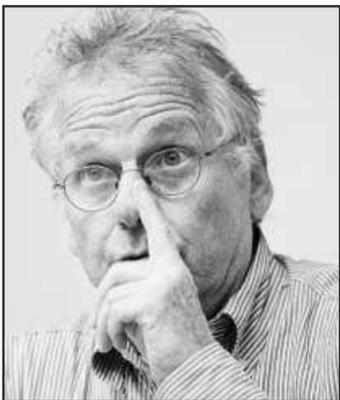
PROPOS RECUEILLIS PAR JONATHAN BOUCHET-PETERSEN ET MATTHIEU ÉCOIFFIER

Cofondateur d'Europe Ecologie-Les Verts et ancien leader étudiant de Mai 68, l'eurodéputé franco-allemand Daniel Cohn-Bendit évoque «l'intelligence» et «la subtilité» de Stéphane Hessel, toujours engagé mais jamais encarté.

Stéphane Hessel, c'était la figure de l'intellectuel engagé?

**Daniel Cohn-Bendit:** Stéphane, c'est une vie écrite comme un roman ou un poème. Il a su être à la fois humble et héroïque, ce qui est rare. C'est la figure de l'intellectuel engagé politiquement, sans pour autant être encarté: une dimension du personnage que je trouve particulièrement intéressante. Il n'appartenait pas à cette catégorie d'intellectuels qui se contentent de donner des leçons. Pour lui, l'engagement s'imposait. S'impliquer, proposer, sans appartenir à un parti, c'est une vision qu'il a su porter sans relâche.

Comment expliquez-vous la cristallisation autour d'«Indignez-vous!»?



Daniel Cohn-Bendit était un ami de Stéphane Hessel. KEYSTONE

D'abord, par la rencontre d'une humeur, d'un besoin et d'une histoire. De par son histoire, la crédibilité de cet homme est sans faille. Son texte puise dans cette ressource qui a donné toute sa force et sa crédibilité à l'indignation. Et ses mots touchaient juste. Il est celui qui, avec d'autres, a dit que l'Europe est née dans les camps de concentration. La chaleur de ceux qui étaient avec lui à

Buchenwald est demeurée quelque chose qui l'a profondément marqué. Ensuite, je le dis souvent même si ça peut sembler un peu ridicule, il est le «fils» de Jeanne Moreau. Ses parents ont servi de modèles aux héros du film Jules et Jim. Sa vie est un film qui reste à tourner.

En quoi vous inscrivez-vous dans l'héritage de son engagement?

Ce serait un peu inapproprié de dire que je m'inscris dans ses pas. Non, je n'ai pas son histoire. Mais c'est vrai que, pour moi, ce qui est important au moment où je vous parle, c'est qu'il a prouvé qu'on peut faire de la politique sans être encarté. Et pourtant il influençait les partis politiques, c'est ça qui était fantastique avec Stéphane. Soutenir Europe Ecologie au moment de son lancement, ça a eu de l'importance. Après, il a soutenu François Hollande en 2012. Il n'était prisonnier de personne et avait une personnalité au-delà des partis.

Comment a-t-il évité de devenir un «vieux con» parcheminé?

Parce que c'était lui. Parce qu'il était extrêmement intelligent et d'une sub-

tilité hors du commun. Il y a deux ans, je l'ai invité au théâtre de Francfort pour un débat avec Joschka Fischer: d'un côté un ex-indigné devenu diplomate et, de l'autre, Hessel, un ex-diplomate devenu indigné. A la fin d'une heure et demie de débat fantastique, Stéphane se lève, s'avance vers le bord de la scène, et commence à déclamer de mémoire du Eluard, du Hölderlin et du Goethe en français et en allemand. C'était toute une culture franco-allemande qui se donnait à voir sous les applaudissements du public debout.

Quel souvenir garderez-vous de lui?

Ce que je garderai, c'est sa lucidité. On s'est vus il y a quelques jours pour un débat publié dans le «Nouvel Obs». Il nous a reçus en pyjama, l'œil pétillant. Après, il m'a pris à part et m'a dit qu'il allait bien mais que son corps le lâchait. Il était parfaitement conscient que ça allait finir bientôt. Quand il a vu la tristesse dans mon regard, il m'a dit: «Dany, j'ai 96 ans...» Sa lucidité, son intelligence et sa clairvoyance m'ont surpris jusqu'à la fin.

© LIBÉRATION

TURQUIE

## Vers un accord de paix avec les Kurdes du PKK

Le dirigeant kurde emprisonné Abdullah Öcalan envisagerait le retrait de ses combattants de Turquie avant la mi-août. Ce repli interviendrait au terme d'un projet d'accord de paix envoyé à la direction de son parti et à des hommes politiques kurdes. Emprisonné depuis son arrestation en 1999, Abdullah Öcalan négocie avec le gouvernement turc les grandes lignes d'un accord pour mettre fin au conflit entre les Kurdes et l'Etat turc, qui a fait 40'000 morts depuis 1984.

Selon le projet d'accord la guérilla kurde observerait un cessez-le-feu officiel à partir du 21 mars, date du Nouvel an kurde, ont rapporté hier les journaux «Sabah» et «Star». Ces deux journaux sont proches du gouvernement. Le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) doit répondre dans un délai de deux semaines à ce projet. Le retrait des combattants du PKK serait achevé le 15 août. Ces informations n'ont pu être confirmées.

Le gouvernement turc devra mettre en oeuvre des réformes pour développer les droits des 15 millions de Kurdes. La minorité kurde représente environ 20% des 76 millions de Turcs. Abdullah Öcalan proposerait le maintien d'un Etat turc unitaire. Il ne demanderait pas d'autonomie pour les Kurdes. Le Premier ministre turc, Recep Tayyip Erdogan, a déclaré à la presse que «s'ils déposent les armes et quittent notre pays, il y a beaucoup d'endroits dans le monde où ils peuvent aller». ATS/REUTERS

## EN BREF

IRAK

## Alerte contre un massacre de réfugiés iraniens

La présidente du Conseil national de la résistance iranienne (CNRI) Maryam Radjavi a mis en garde, hier à Genève, contre un nouveau massacre des réfugiés iraniens au camp Liberty, en Irak. Selon elle, «une autre attaque contre le camp Liberty est prévue». Elle a lancé un appel à l'ONU, aux Etats-Unis et à la Suisse. Reçue par le maire de Genève, Rémy Pagan, Maryam Radjavi a demandé au Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) d'assumer ses responsabilités en organisant le retour à Achraf des opposants iraniens transférés depuis le début de l'année au camp Liberty, près de Bagdad. Une attaque à la roquette le 9 février contre le camp Liberty a fait sept morts et plus de cent blessés parmi les opposants iraniens, réfugiés en Irak depuis 26 ans. ATS

ISRAËL

## L'UE condamne la colonisation

L'Union européenne (UE) condamne la colonisation israélienne à Jérusalem-Est occupée et annexée, qui menace à ses yeux une solution à deux Etats israélien et palestinien. Bruxelles recommande aux pays membres d'empêcher les transactions financières en faveur des implantations. ATS

SYRIE

## Priés de négocier

A la veille d'une réunion internationale à Rome des Amis du peuple syrien, Damas et l'opposition étaient mis hier sous pression par la communauté internationale. Ils sont priés d'entamer des négociations afin de trouver une issue au conflit meurtrier en Syrie. ATS/AFP



<p><b>RTS Un</b></p> <p>8.25 Télé la question ! 8.50 Top Models 9.15 Interpol 10.00 Interpol 10.50 Quel temps fait-il ? 11.10 Les Feux de l'amour 11.50 Scènes de ménages 12.15 Plus belle la vie 12.45 Le journal 13.25 Toute une histoire 14.30 Victor Sauvage Film TV. 16.25 Ma sorcière bien-aimée 16.50 Flashpoint 17.40 Télé la question ! 18.05 Le court du jour 18.10 Top Models 18.35 Les clés de la fortune 18.50 Météo régionale 18.55 Couleurs locales 19.30 Le journal 20.15 Temps présent</p> <p>21.20 <b>SÉRIE</b></p> <p><b>NCIS : enquêtes spéciales</b> Policrière. EU. 2012. Réal.: Thomas J Wright. 7 Avec : Mark Harmon. L'essentiel est invisible. (2/2). Gibbs doit maintenir l'équilibre psychique d'un soldat traumatisé.</p> <p>22.10 NCIS : enquêtes spéciales Série. Policrière. EU. 2008. Réal.: Dennis Smith. 5/25. Le témoin. Gibbs enquête sur le meurtre d'un soldat. Il soupçonne l'ancien chef de section de la victime, puis découvre que l'homme est sous protection du FBI. 22.55 La puce à l'oreille</p>	<p><b>RTS Deux</b></p> <p>10.55 Lire Délire 11.00 Quel temps fait-il ? 11.30 RTSinfo 12.35 Relais 4x5 km dames Ski nordique. Championnats du monde 2013. En direct. A Val di Fiemme (Italie). 14.00 RTSinfo 14.40 A bon entendeur 15.20 T.T.C. (Toutes taxes comprises) 15.50 Specimen Les homos, des ovnis? 16.50 Championnats du monde masculins 2013 Saut à skis. HS 134. En direct. A Val di Fiemme (Italie). 18.55 Les Simpson En Marge de l'histoire. 19.30 Le journal 20.00 Trio Magic &amp; Banco 20.10 Dimanche à la ferme</p> <p>21.05 <b>FILM</b></p> <p><b>Des hommes et des dieux</b> Drame. Fra. 2010. Réal.: Xavier Beauvois. Avec : Lambert Wilson, Jean-Marie Frin. Dans les années 1990, des moines cisterciens vivent dans un prieuré en Algérie.</p> <p>23.05 Le court du jour 23.15 Damages Série. Drame. EU. 2011. Réal.: Nick Gomez. 3/10. Avec : Rose Byrne, Glenn Close, Chris Messina, Dylan Baker. Manque de loyauté. Ellen poursuit son dépôt de plainte à l'encontre de High Star. 0.05 Damages 0.50 Temps présent</p>	<p><b>TF1</b></p> <p>6.30 TFou 8.30 Téléshopping 9.20 Bienvenue chez nous 10.20 Au nom de la vérité 10.50 Au nom de la vérité 11.20 Au nom de la vérité 12.00 Les douze coups de midi 13.00 Journal 13.55 Les Feux de l'amour 14.55 Les Naufragés du lagon bleu Film TV. 16.35 Quatre mariages pour une lune de miel 17.25 Bienvenue chez nous 18.20 Une famille en or 19.05 Le juste prix 19.45 Nos chers voisins 20.00 Journal 20.40 Après le 20h, c'est Canteloup</p> <p>20.50 <b>SÉRIE</b></p> <p><b>Section de recherches</b> Policrière. Fra. 2012. Réal.: Delphine Lemoine. 1. Avec : Xavier Deluc, Virginie Calari. Noces de sang. Une cérémonie de mariage a lieu dans un sublime domaine.</p> <p>21.45 Section de recherches Série. Policrière. Fra. 2012. Réal.: Franck Buchter. 2. In memoriam. Lors des funérailles d'une dame très âgée, des personnes présentes découvre le cadavre d'une jeune femme. 22.45 Section de recherches 23.40 The Whole Truth</p>	<p><b>France 2</b></p> <p>9.10 Des jours et des vies 9.30 Amour, gloire et beauté 10.00 C'est au programme 11.00 Motus 11.30 Les z'amours 12.00 Tout le monde veut prendre sa place 13.00 Journal 14.00 Toute une histoire 15.15 Comment ça va bien ! 16.15 Le jour où tout a basculé 17.10 Seriez-vous un bon expert ? 17.55 On n'demande qu'à en rire 18.55 Mot de passe 19.25 N'oubliez pas les paroles 20.00 Journal</p> <p>20.45 <b>MAGAZINE</b></p> <p><b>Envoyé spécial</b> Reportage. Prés.: G. Chenu et Fr. Joly. Au sommaire: «Produits anti-crise». Les grands groupes industriels misent sur les emballages. - «Police, les interrogatoires».</p> <p>22.15 Complément d'enquête Magazine. Société. Prés.: Benoît Duquesne. 1 heure. Cambriolages, violences: quand la crise pousse au crime. La crise aurait-elle un effet néfaste sur la criminalité? Retour, un an après, sur trois enquêtes consacrées à la délinquance. 23.15 Grand public 0.50 Journal de la nuit 1.05 Non élucidé</p>	<p><b>France 3</b></p> <p>10.50 Midi en France 12.00 12/13 12.55 Météo à la carte 13.50 Si près de chez vous Coupable d'être innocent. 14.15 Si près de chez vous Homicide dans une chambre d'hôtel. 14.55 Questions cribles au Sénat 15.55 Sénat info 16.10 Des chiffres et des lettres 16.50 Harry 17.30 Slam 18.10 Questions pour un champion 19.00 19/20 20.00 Tout le sport 20.15 Plus belle la vie A sa façon, Valentin teste une nouvelle discipline.</p> <p>20.45 <b>FILM</b></p> <p><b>Faubourg 36</b> Drame. Fra. 2008. Réal.: Chr. Barratier. Avec : Gérard Jugnot, Clovis Cornillac, Kad Merad. A Paris en 1936, Dorfeuille, patron de music-hall, vient de se suicider.</p> <p>22.55 Soir 3 23.20 Les sorties de la semaine 23.25 Une époque formidable... Film. Comédie. Fra. 1991. Réal.: Gérard Jugnot. Avec : Gérard Jugnot, Richard Bohringer, Victoria Abril, Ticky Holgado. Michel Berthier vient d'être licencié. 1.05 Libre court</p>	<p><b>M6</b></p> <p>8.15 M6 Kid 9.00 M6 boutique 10.10 La Petite Maison dans la prairie La rentrée. (1/2). 11.00 La Petite Maison dans la prairie La rentrée. (2/2). 12.00 En famille 12.45 Le 12.45 13.05 Scènes de ménages 13.45 Pêchés de jeunesse Film TV. Drame. EU. 2010. Réal.: Jeff Renfroe. 1 et 2/2. Avec : Rachel Melvin, Dreama Walker, Jared Keeso, Eric Close. 17.35 Un dîner presque parfait Dunkerque. 18.45 100 % mag 19.45 Le 1945 20.05 Scènes de ménages</p> <p>20.50 <b>JEU</b></p> <p><b>60 secondes chrono</b> Prés.: Alex Goude. Episode 5. Selon une formule désormais éprouvée, une famille doit réaliser dix défis qui tournent tous autour des objets de la vie quotidienne.</p> <p>23.20 60 secondes chrono Jeu. Prés.: Alex Goude. Episode 2. Une famille va devoir réaliser en 60 secondes dix défis autour d'objets de la vie quotidienne. A chaque épreuve réussie, les candidats grimpent sur l'échelle des gains. 2.00 66 minutes Magazine. Information. Prés.: Xavier de Moulins.</p>	<p><b>ARTE</b></p> <p>11.35 Villages de France 12.05 Le ventre de Lyon 12.50 Arte journal 13.00 360°-GEO 13.55 Cleveland contre Wall Street Film. 15.25 Le Directeur du cirque Roncalli Film. 15.45 Un billet de train pour... 16.10 George V et la reine Mary, la renaissance de la monarchie britannique Le roi George V. 17.10 X-enius 17.40 Villages de France 18.05 L'énigme Benoît XVI 19.00 Mozambique 19.45 Arte journal 20.05 28 minutes 20.45 Portraits de voyages</p> <p>20.50 <b>SÉRIE</b></p> <p><b>Monroe</b> Hospitalière. GB. 2011. Réal.: David Moore. 4/6. Avec : James Nesbitt, Sarah Parish. Célibataire malgré lui, Monroe tente de faire de nouvelles rencontres.</p> <p>21.35 Monroe Série. Hospitalière. GB. 2011. Réal.: David Moore. 5/6. Sally Fortune, une collègue du docteur Monroe, s'effondre durant une opération. L'équipe diagnostique un dangereux anévrisme qui nécessite une intervention d'urgence. 22.20 Monroe 23.10 Expédition tsunami 0.00 Touchés, coulés</p>
<p><b>RTL 9</b></p> <p>19.15 Friends 19.45 L'Agence tous risques Au-delà de la rivière. (1/2). 20.40 Predator ★ ★ Film. Fantastique. EU. 1987. Réal.: John McTiernan. 1 h 55. 22.35 Predator 2 ★ ★ Film. Science-fiction. EU. 1990. Réal.: Stephen Hopkins. 1 h 50.</p>	<p><b>TV5MONDE</b></p> <p>19.35 Tout le monde veut prendre sa place 20.30 Journal (France 2) 20.55 Y'a du monde à Ouagadougou 21.00 Les Rescapés 21.45 Les Rescapés 22.35 TV5MONDE, le journal 22.45 Journal (RTS) 23.15 Le journal de l'économie</p>	<p><b>FRANCE 5</b></p> <p>17.45 C dans l'air 19.00 C à vous 20.00 Entrée libre 20.20 Dr CAC 20.25 C à vous la suite 20.35 La grande librairie 21.40 Civilisations disparues 22.30 C dans l'air 23.35 Dr CAC 23.40 Entrée libre</p>	<p><b>ARD</b></p> <p>19.50 Wetter vor acht 19.55 Börse vor acht 20.00 Tagesschau 20.15 Die beliebtesten TV-Tiere der Deutschen Divertissement. Prés.: Kim Fisher. 1 h 30. 21.45 Kontraste 22.15 Tagesthemen Mit Wetter. 22.45 Beckmann</p>	<p><b>SRF 2</b></p> <p>16.45 Championnats du monde masculins 2013 Saut à skis. HS 134. En direct. A Val di Fiemme (Italie). 19.00 Helden des Internets 20.00 Bis nichts mehr bleibt Film TV. Drame. 21.40 My Name is Earl 22.05 Happy</p>	<p><b>RAI 1</b></p> <p>16.40 Che tempo fa 16.45 Papa Benedetto XVI lascia il Vaticano 17.45 La vita in diretta 18.50 L'eredità 20.00 Telegiornale 20.30 Affari tuoi 21.10 Che Dio ci aiuti 22.20 Che Dio ci aiuti 23.20 TG1 23.25 Porta a porta</p>	<p><b>LÉMAN BLEU</b></p> <p>15.00, 16.30 Carrefours 17.00 Les nouveaux explorateurs 18.00 Autretfois Genève 18.30 Infos, météo 18.50 Dans les cordes 19.00 Genève à chaud 19.24 Sport santé 19.34 Toudou 19.52 Genève en images 20.00 Magazine région 20.30 Génération champions 21.30 Carnets de voyage au Cap Vert</p>
<p><b>TMC</b></p> <p>19.05 Walker, Texas Ranger Le coeur a ses raisons. 20.05 Walker, Texas Ranger Magie rouge. 21.00 TMC Météo 21.10 Bee Movie, drôle d'abeille ★ ★ Film. Animation. 22.35 Oscar ★ ★ Film. Comédie.</p>	<p><b>EUROSPORT</b></p> <p>19.00 Paris-SG (L1)/Marseille (L1) Football. Coupe de France. 8e de finale. Au Parc des Princes, à Paris. 20.30 Lens (L2)/Epinal (Nat) Football. Coupe de France. 8e de finale. En direct. 22.55 Soir de Coupe Coupe de France. 8es de finale.</p>	<p><b>RSI 1</b></p> <p>19.00 Il Quotidiano 19.45 Il rompicatole 19.55 Meteo regionale 20.00 Telegiornale 20.35 Meteo 20.40 Attenzi a quei due 21.10 Falò 22.35 Il filo della storia 23.35 Telegiornale notte 23.50 Meteo notte</p>	<p><b>ZDF</b></p> <p>17.10 Hallo Deutschland 17.45 Leute heute 18.05 SOKO Stuttgart 19.00 Heute 19.20 Wetter 19.25 Heldt 20.15 Retter die Million 21.45 Heute-journal 22.12 Wetter 22.15 Maybrit Illner 23.15 Markus Lanz</p>	<p><b>TVE I</b></p> <p>15.00 Telediario 1a Edición 16.05 Saber y ganar 16.40 Herederos 17.50 España en 24 horas 18.15 Zoom Net 18.30 +Gente 21.00 Telediario 2a Edición 22.15 El tiempo 22.25 Cuéntame cómo pasó 23.35 El debate de la 1</p>	<p><b>MEZZO</b></p> <p>17.00 lolanta et Perséphone Opéra. 19.45 Intermezzo 20.30 Strasbourg Jazz Festival 21.35 Nancy Jazz Pulsations 2012 22.45 Mark Murphy Live au New Morning Concert. Jazz. 23.50 Icons Among Us : Jazz in the Present Tense</p>	<p><b>RADIOS</b></p> <p><b>La Première</b> 10.06 CQFD 11.06 Vacarme 11.30 Les dicodeurs 12.30 Journal 13.03 Chacun pour tous 13.06 Détours 14.06 Entre nous soit dit 15.06 Passagère 16.06 Pentaguel 16.30 Vertigo 18.00 Forum 19.06 Paradiso 20.03 Histoire vivante 21.03 Dernier rêve avant la nuit 22.03 La ligne de cœur 22.30 Journal 0.03 Vacarme</p>
<p><b>CANAL+</b></p> <p>19.05 Le grand journal 20.05 Le petit journal 20.30 Le grand journal, la suite 20.55 Dexter En aux profonds. 21.50 Dexter Je t'aime moi non plus. 22.45 Hit &amp; Miss 23.30 The Office 23.50 The Office</p>	<p><b>PLANETE</b></p> <p>16.15 Aux origines 17.15 Les orphelins du paradis 18.10 Mégapolis 19.05 Crime 360 Rendez-vous mortel. 19.55 Crime 360 20.45 Dénoncer sous l'Occupation 22.30 Aux origines La république vertueuse. 23.30 Aux origines</p>	<p><b>SRF1</b></p> <p>18.59 Tagesschau-Schlagzeilen 19.00 Schweiz aktuell 19.25 SRF Börse 19.30 Tagesschau 19.55 Meteo 20.05 Die Verführer 21.00 Einstein 21.50 10 vor 10 22.15 Meteo 22.20 Aeschbacher 23.20 NZZ Format</p>	<p><b>RSI 2</b></p> <p>18.40 La signora in giallo L'unico testimone. 19.30 Royal Pains Traffico. 20.20 Drop Dead Diva Il matrimonio. 21.05 Out of Time ★ ★ Film. Policier. 22.55 Estival Jazz Lugano Shibusha Shirazu Orchestra.</p>	<p><b>RTPI</b></p> <p>16.05 Portugal no Coração 18.45 Notícias RTP Madeira 19.00 Portugal em directo 20.10 Baía das Mulheres 20.15 O Teu Olhar Film TV. Sentimental. 21.00 Telejornal 22.00 Liberdade 21 22.35 Portugal Aqui Tão Perto</p>	<p><b>MTV</b></p> <p>19.15 How I Met Your Mother 19.40 How I Met Your Mother 20.05 Punk'd 20.35 Punk'd 21.00 South Park 21.25 South Park 21.50 South Park 22.15 South Park 22.40 Crash Canyon 23.05 Crash Canyon 23.35 The Inbetweeners</p>	<p><b>Espace 2</b> 13.00 Journal 13.30 L'humeur vagabonde 14.06 Fauteuil d'orchestre 16.00 Imaginaire 16.30 A vue d'esprit 17.06 D'un air entendu 18.03 De 6 à 7 19.06 Babylone 20.00 Pavillon suisse 22.30 Journal 22.42 Jazz 0.03 Musique en mémoire 1.03 Les nuits d'Espace 2</p>

**APPELS D'URGENCE**

<p><b>Service du feu</b> ☎ 118 <b>Police secours</b> ☎ 117 <b>Urgences sanitaires, ambulances</b> ☎ 144 <b>La Main tendue (24h24)</b> ☎ 143 <b>sos enfants</b> ☎ 147</p> <p><b>GENÈVE</b></p> <p><b>Pharmacies de garde jusqu'à 23h:</b> Pharmacie des Caroubiers, avenue de la Praille 36, 022 301 04 50 Pharmacie du Mortier d'Or, 12 rue de Courtaux, 022 731 15 60</p> <p><b>Livraison urgente de médicaments:</b> week-end + chaque nuit de 19h à 8h: appelez le 144 ou 1818</p> <p><b>Médecine:</b> ☎ 022 372 33 11 ou téléphone ☎ 022 382 33 11. Hôpital cantonal, Rue Micheli-du-Crest 24, 24h24 <b>SOS Médecins à domicile:</b> ☎ 022 748 49 50, 24h24, <b>SOS Infirmières:</b> ☎ 022 420 24 64, 24h24 <b>Maternité:</b> ☎ 022 382 42 36, (Obstétrique/accouchements) ☎ 022 382 68 16 (Gynécologie) ☎ 022 382 68 16, 24h24 <b>Pédiatrie:</b> ☎ 022 382 45 55, Hôpital des enfants, rue Willi-Donzé 6 24h24 Lu-ve de 18h à 24h, week-end et jours fériés de 08h à 24h (téléphone obligatoire): ☎ 022 305 04 58, Clinique des Grangettes, ch. des Grangettes 7, Chêne-Bougeries ☎ 022 719 61 00, Hôpital de la Tour,</p>	<p>av. J.-D. Maillard 3, Meyrin <b>Psychiatrie:</b> ☎ 022 305 41 11. Belle-Idée, 2 ch. Petit-Bel-Air, Chêne-Bourg, 24h24. <b>Dentiste:</b> ☎ 022 346 64 44 Permanence Champel, ch. Malombré 5 ☎ 022 346 64 44 Permanence Servette, av. Wendt 60 ☎ 022 733 98 00 Lu-Ve 8h-19h, Sa 8h-17h Les Di &amp; jours fériés 9h-17h Champel ou Servette en alternance</p> <p><b>VAUD</b></p> <p><b>AUBONNE &amp; ROLLE</b></p> <p><b>Pharmacies urgence 24h24</b> dimanche de 11h à 12h &amp; de 17h à 18h : Pharmacies d'Aubonne ou du Marché à Aubonne ou Pharmacie de l'Île à Rolle. Renseignements ☎ 079 301 27 28 <b>Médecin de garde, Aubonne</b> ☎ 0848 877 987 <b>Médecin de garde, Rolle</b> ☎ 021 822 11 11</p> <p><b>AIGLE &amp; BEX/VILLENEUVE</b></p> <p><b>Pharmacie de garde:</b> dimanche de 11h à 12h &amp; de 17h à 18h Pour les urgences exclusivement, en dehors de ces heures, appelez le 024 463 22 25 (pharmacien(ne)</p>	<p><b>Pharmacie du Centre, Aigle</b> Médecin de garde, ☎ 024 468 86 88</p> <p><b>LAUSANNE</b></p> <p><b>Pharmacie ouverte jusqu'à 22h:</b> A la Gare, pl. de la Gare 9, ☎ 021 324 20 20 <b>Pharmacie ouverte jusqu'à 24h:</b> 24 SA, av. de Montchoisi 3, ☎ 021 613 12 24 <b>Urgence médicament de 23h au matin:</b> ☎ 021 213 77 77 <b>Médecine:</b> ☎ 02 / 345 22 22. Polyclinique médicale universitaire, rue du Bugnon, ☎ 021/314 60 60 Urgences: ☎ 021 314 66 66 (entrée rue du Bugnon 44) 24h24 <b>Médecins de garde:</b> ☎ 021/213 77 77. 24h24 <b>Maternité:</b> ☎ 021/314 35 05, (Obstétrique/accouchements), av. Decker 24h24 <b>Pédiatrie:</b> ☎ 021 627 28 29, Hôpital de l'enfance, Montétan 16, 24h24 <b>Psychiatrie:</b> ☎ 021 643 61 11, Hôpital de Cery, Prilly, 24h24.</p> <p><b>MONTREUX</b></p> <p><b>Pharmacie de garde:</b> Lu-Ve jusqu'à 20h Sa jusqu'à 19h Di &amp; fériés 10h-12h &amp; 17h-19h <b>Information et Urgence avec ordonnance</b></p>	<p>en dehors des heures, ☎ 021 962 77 00 (police) <b>Médecin de garde:</b> ☎ 021/963 63 22</p> <p><b>MORGES</b></p> <p><b>Pharmacie de garde:</b> Lu-Ve jusqu'à 20h Sa jusqu'à 18h Di &amp; fériés 11h-12 &amp; 18h-19h <b>Information et Urgence avec ordonnance</b> en dehors des heures, ☎ 021 801 22 17 (police) <b>Médecin de garde:</b> ☎ 021/803 44 44</p> <p><b>NYON</b></p> <p><b>Pharmacie de garde:</b> Lu-Sa jusqu'à 19h30 Di &amp; fériés 10h30-13h &amp; 17h-19h30 <b>Information et Urgence avec ordonnance</b> en dehors des heures, ☎ 022 361 16 21 (police) <b>Médecin de garde p/enfants</b> ☎ 022/318 50 70 jusqu'à 22h <b>Médecin de garde, district de Nyon</b> ☎ 0848 133 133 <b>Médecin de garde, Terre Sainte, Coppet,</b> ☎ 0848 133 133 Hôpital ☎ 022/994 61 61</p> <p><b>VEVEY</b></p> <p><b>Pharmacie de garde:</b> Lu-Sa jusqu'à 20h Di &amp; fériés 10h-12h30 &amp; 16h-20h <b>Information, urgence avec ordonnance</b> en</p>	<p>dehors des heures et médecin de garde, ☎ 021/925 52 11 (police)</p> <p><b>YVERDON</b></p> <p><b>Pharmacie de garde:</b> Lu-Sa jusqu'à 20h Di &amp; fériés 10h-12h &amp; 17h-20h <b>Information et Urgence avec ordonnance</b> en dehors des heures, ☎ 024/423 66 66 (police) <b>Médecin de garde</b> ☎ 021/623 02 70</p> <p><b>NEUCHÂTEL</b></p> <p><b>LA CHAUX-DE-FONDS</b></p> <p><b>Pharmacie de garde:</b> Lu-Sa jusqu'à 19h30, Di &amp; fériés 10h-12h30 &amp; 17h-19h30 <b>Information et Urgence avec ordonnance</b> en dehors des heures, ☎ 032/913 10 17 (police)</p> <p><b>NEUCHÂTEL</b></p> <p><b>Pharmacie de garde:</b> Lu-Sa jusqu'à 20h, Di &amp; fériés 10h-12h30 &amp; 17h-20h <b>Information et Urgence avec ordonnance</b> en dehors des heures, ☎ 032/722 22 22 (police)</p> <p><b>VALAIS</b></p> <p><b>MONTHÉY</b></p> <p><b>Pharmacie de garde:</b> Lu-Sa jusqu'à 21h, Di 10h-12h &amp; 16h-21h, en dehors de ces heures, appelez le 144 <b>Médecins de garde,</b> ☎ 0900/558 144</p>	<p>Sunstore Placette, 21 av. Europe, 024/471 51 13</p> <p><b>Pour les urgences exclusivement,</b> en dehors de ces heures, appelez le Médecins de garde, ☎ 0900/558 144</p> <p><b>MARTIGNY</b></p> <p><b>Pharmacie urgence 24h24:</b> Lu-Sa jusqu'à 18h30, Di 10h-12h &amp; 17h-18h30</p> <p><b>Pour les urgences exclusivement,</b> en dehors de ces heures, appelez le Pharmacie Centrale, 022 722 20 32</p> <p><b>Médecins de garde,</b> ☎ 0900/558 144</p> <p><b>SIERRE</b></p> <p><b>Pharmacie urgence 24h24:</b> Lu-Sa 20h-21h, Di 10h-12h, 16h30-18h30, 20h-21h</p> <p><b>Pour les urgences exclusivement,</b> en dehors de ces heures, appelez le ☎ 027/455 10 74 (pharmacien(ne) Centrale, Noës/Sierre, 027 4551521, <b>Médecins de garde,</b> ☎ 0900/558 144</p> <p><b>SION</b></p> <p><b>Pharmacie de garde:</b> Lu-Sa jusqu'à 21h, Di 10h-12h &amp; 16h-21h, en dehors de ces heures, appelez le 144 <b>Médecins de garde,</b> ☎ 0900 558 144</p>
---	---	--	---	--	---

THÉÂTRE/CONCERTS

THÉÂTRE

GENÈVE

**THÉÂTRE D'IMPROVISATION**, 20h30, 02.11.2012 - 31.05.2013.

Catalyse, Genève ☎ 022/ 700.64.75, avenue de Rosemont 14, www.catalyse.ch

**IN LOVE WITH FEDERER**, Lundi 20h30, relâche mardi; 19h mercredi et jeudi; 20h30 vendredi; 19h samedi, 17h dimanche, 18.02-10.03.2013. Théâtre Le Poche Genève, 7 rue du Cheval-Blanc, 022 310 37 59, www.lepoche.ch, loc. Service culturel Migros 1 rue du Prince

**LA MAIN QUI MENT**, Ma-je-sa 19h, me-ve 20h, dimanche 18h, Relâche le lundi, 19.02.2013 - 03.03.2013.

Maison des Arts du Grütli, Genève ☎ 022 418 65 00, rue Général-Dufour 16

**SEMIANYKI**, Ma/me/je/sa: 19h00; Ve: 20h00; Di: 17h00, 19.02.2013 - 03.03.2013.

Théâtre de Carouge - salle François Simon ☎ 022 343 43 43

**CHAQUE HOMME EST UNE RACE**, 20h - dimanche à 17h (relâche lundi), 19.02 - 10.03.2013.

Théâtre de la Parfumerie, Les Acacias ☎ 022 341 21 21, chemin de la Gravière

**NOS AMOURS BÊTES**, Me 20 fév. 15h, sa 23 fév. 17h, di 24 fév. 17h, me 27 fév. 15h, sa 2 mars 17h, di 3 mars 17h, me 6 mars 15h, sa 9 mars 17h, di 10 mars 17h, 19.02.2013 - 10.03.2013.

Am Stram Gram Théâtre, 56 route de Frontenex, 22 735 79 24, loc. Service culturel Migros Genève rue du Prince 022 319 61 11

**FEYD-HOV**, 20h30 les mardis, 26.02.2013 - 12.03.2013.

Le Contretemps, Genève, 1 rue des Savoises

**NOTES DE CUISINE**, ma, ve à 20h30; me, je, sa, di à 19h, 26.02.2013 - 17.03.2013.

Alchimic, Carouge ☎ 022 301 68 38, avenue Industrielle, www.alchimic.ch

**LES ÉMIGRÉS**, Mardi, mercredi et vendredi à 20h, jeudi et samedi à 19h, dimanche à 17h, 26.02.2013-24.03.2013.

Carouge, Théâtre des Amis, 8 place du Temple, 022 342 28 74

**LA PUCE À L'OREILLE**, Jeudi, vendredi et samedi à 20h, dimanche 17 mars à 17h, 28.02.2013-23.03.2013.

Satigny, salle communale, 079 122 50 57 de 10h à 12h30

**ARNAUD TSAMERE**, 20h30, 28.02.2013.

Théâtre du Léman, Genève, 19 quai du Mont-Blanc

**REPAS MEURTRES ET MYSTÈRES : COMPLÈTEMENT À L'OUËST**, 19h30, 28.02.2013.

Ferme du Vignoble, Satigny

VAUD

**LE 13ÈME JOUR**, ma, ve à 20h30, je, me, sa à 19h, di à 18h, 26.02.2013 - 03.03.2013.

Théâtre 2.21, Lausanne ☎ 021/311 65 14, rue de l'Industrie 10

**MÉDECINE GÉNÉRALE**, ma, ve à 19h, me, je, sa à 21h, di à 20h, 26.02.2013 - 03.03.2013.

Théâtre 2.21, Lausanne ☎ 021/311 65 14

**SUNDERLAND**, 19h30, 28.02.2013.

Théâtre de Vevey, 021 925 94 90, www.theatredevevey.ch

**INTIMITÉ DATA STORAGE - THÉÂTRE**, 20h30 / jeudi 19h00, 27.02.2013 - 28.02.2013.

Théâtre de l'Echandolle, Yverdon-les-Bains ☎ 024/423 65 84, rue du Casino

**VIVALDI ET LE CARDINAL**, Je 19h / ve 20h / di 17h, 28.02.2013 - 03.03.2013.

Espace Culturel des Terreaux, Lausanne ☎ 021 320 00 46

**TÊTES RONDES & TÊTES POINTUES DE BERTOLD BRECHT PAR LE THÉÂTRE DE LA TOURNELLE**, du 28.02.2013 au 02.03.2013 à 20h, et le 03.03.2013 à 17h, 28.02.2013 - 03.03.2013.

Café-Th. de la Voirie, Pully ☎ 021 728 16 82 ou 076 335 34 51

**L'ÈVEIL DU PRINTEMPS**, 20h00, 28.02.2013.

Théâtre Benno Besson, Yverdon-les-Bains ☎ 024/423 65 84

**L'AIDE-MÉMOIRE**, 20h, 28.02.2013.

Théâtre de Grand-Champ, Gland ☎ 022/364 13 64

BIENNE ET JURA BERNOIS

**SANS DESSUS DESSOUS**, Théâtre gestuel, 01.03.2013-03.03.2013.

Reconviiler, Théâtre de l'Atelier

GENÈVE

NEUCHÂTEL

**LE GRAND BAIN À BOUDRY-LES-BAINS**, 20.30, 02.02.2013 - 24.03.2013.

La Passade, Boudry ☎ 032 841 50 50, www.boudry.ch

**LUNATIC PAR LES JEUNES DE LA TARENTULE**, 20h30, 21.02.2013 - 03.03.2013.

Théâtre La Tarentule, St-Aubin ☎ 032 / 835 32 80

VALAIS

**BRONX**, 20.30, 27.02.2013 - 01.03.2013.

Théâtre Le Baladin, Savièse ☎ 027 / 395 45 60

NEUCHÂTEL

**PAUSE CADDIE**, 20 h 30, 11.01.2013 - 13.04.2013.

Théâtre de Poche Comœdia, Le Locle ☎ 032/931 11 90

GENÈVE

MUSIQUE DU MONDE

**ELINA DUNI ET COLIN VALLON**, 21h30, 28.02.2013.

Bibarim, 5 rue Dizerens, www.cordesavides.ch

DANSE

**MASH UP MAUD LIARDON**, 20h30; sa 19h; di 18h, Relâches lundi et mardi, 20.02 - 03.03.2013.

ADC - Salle des Eaux-Vives, Genève ☎ 022 320 06 06, rue des Eaux-Vives 82/84

VAUD

**PHREN**, ma, je, sa 19h / me, ve 20h30, 26.02.2013 - 02.03.2013.

Théâtre Arsenic, Lausanne ☎ 021/625 11 36

CHANSON / VARIÉTÉ

**PACO FLORIDO**, 20h00, 31.01 - 09.03.2013.

Hôtel Calvy, Genève ☎ 022/700 27 27

BIENNE ET JURA BERNOIS

**SATIE, AVEC UN «K», S'IL VOUS PLAÎT ! FANTAISIE ANNÉSIQUE**, 20h30, Jeu, piano et chant; Mariëne Guenat et Andréa Oriet, à quatre mains, en solo et en chansons, 01.03.2013.

Moutier, salle de Charlemarie

VALAIS

**DUO CARROUSEL**, 01.03.2013.

Mase, restaurant Le Vieux Bourg

CONFÉRENCES

**LE MAL ET LA PROMESSE, LA PHILOSOPHIE DE PAUL RICOEUR, DE L'HOMME FAILLIBLE À L'HOMME CAPABLE**, A 12h30 jeudi 28 février, conférence de Jean-Marc Tetz, théologien, philosophe. A l'occasion du centenaire de la naissance de Paul Ricoeur (27.2.1913).

28.02.2013. Espace Fusterie, place de la Fusterie

**LES JEUDIS MIDI DE LA GENÈVE DES ÉCRIVAINS - GUY DE POURTALES, «LA PÈCHE MIRACULEUSE» OU D'UN MONDE L'AUTRE**, Par Florence Raviola, enseignante, jeudi 28 février de 12h15 à 13h15, 28.02.2013.

BGE Bastions

JURA

**LES DESSOUS CACHÉS DU PÂTURAGE BOISÉ JURASSIEN**, 20h, conférence de Jean-Michel Gobat, 28.02.2013.

Délemont, Musée jurassien d'art et d'histoire

VAUD

**LA BANDE DESSINÉE, CETTE FORME MAGIQUE D'ÉCRITURE**, 19h par Daniel Thurte, historien de l'art et médiateur culturel à Genève, 28.02.2013.

Nyon, Ferme du Manoir, salle du conseil communale, pl. du Château/rue Maupeituis, à 2 pas du Musée romain

**REGISTRO DEI FRAGILI/REGISTRÉ DES FAIBLES**, Lecture, 19h, 28.02.2013.

Lausanne, Amis de la Cité, 2 rue de la Barre

NEUCHÂTEL

**RENCONTRES POUR LA PAIX EN COLOMBIE**, 19h30, 01.03.2013.

Unia Neuchâtel, 3 avenue de la Gare, au 2e étage

ENFANTS / TOUT PUBLIC

**MERCREDI GRENADINE À CATALYSE**, 15h00, 03.10.2012 - 20.03.2013.

Catalyse, Genève ☎ 022/ 700.64.75, avenue Rosemont

MÉTÉO

**Prévision pour la Suisse romande et le Valais, jusqu'au samedi 2 mars:**

**Jeudi 28 février:** assez ensoleillé. Bancs de stratus matinaux sur le Plateau, avec une limite supérieure vers 1200 m. Passages nuageux dans les Alpes. Faible bise. Max. 5° à 7°. **Vendredi 1er mars:** bien ensoleillé. Bancs de stratus matinaux sur le Plateau, limite supérieure vers 1000 m. Faible bise. Max. 5° à 8°. **Samedi 2 mars:** ensoleillé. Stratus sur le Plateau avec limite supérieure vers 1000 m, se dissipant en cours de journée. Faible bise. Max. entre 6° et 8°. Tendance pour dimanche 3 et lundi 4 mars: indice de confiance modéré, 5 sur 10. Dimanche: temps ensoleillé. Stratus sur le Plateau, se dissipant en cours de journée. Faible bise. Max. entre 7° et 9°. Lundi: temps ensoleillé. Stratus sur le Plateau se dissipant en cours de journée. Faible bise. Max. entre 7° et 9°. MétéoSuisse

BLOC-NOTES

EXPOSITIONS

**LE CLIN D'ŒIL - 20, CH. NEUF À 1246 CORSIER/GE**

Parking: école primaire - bus G depuis Rive (arrêt Poste Corsier) Accès aux personnes à mobilité réduite. Hervé Gaudart «Horizons» acryliques sur toile. Du 7 au 24 mars 2013

Vernissage: jeudi 7 mars dès 18h30. Contact: 079 374 00 09. Ouverture: mercredi:15h-19h; vendredi: 18h-20h; samedi - dimanche: 15h-18h

Cette rubrique publicitaire paraît le jeudi dans Le Courrier et La Tribune de Genève, au prix de 15.- + TVA 7.6% la ligne, pour les deux journaux. Ces communications, réservées aux sociétés genevoises sans but lucratif, aux galeries et lieux d'expositions publics genevois ainsi qu'aux établissements offrant de l'animation, doivent être remises au plus tard le mardi avant 10h précédant la parution, à Le Courrier - publicité: 3 rue de la Truite - CP 238 - 1211 Genève 8. Tél: 022 809 52 32, Fax: 022 809 55 67, Email: bloc-notes@lecourrier.ch

TOCAIA, LE TEMPS OUBLIÉ

Ve 8, sa 9, ma 12, me 13 mars à 20h, Di 10 à 17h. Une création en reprise de l'Atelier de la Galiope. ESPACE VÉLODROME, Mère-Voie 60, Plan-les-Ouates. Réservations : 022 320 59 12

www.autrement-aujourd'hui.ch

GENÈVE

«MARIONNETTES D'ART», ANNE SOPHIE CASAGRANDE

Samedi/dimanche 14h-18h, dimanche 10 mars jusqu'à 17h sur demande, 22.02.2013-10.03.2013.

Troinex, espace culturel de la Ferme Rosset, 19 ch. Lullin, www.fermerosset.ch, www.arafil.ch, 079 263 92 08, www.troinex.ch

**«VIDER LA TERRE POUR REMPLIR LE CIEL», VANESSA BILLY**, Jeudi/vendredi/samedi 15h-19h ou sur rendez-vous; exposition fermée du 28 au 30 mars, 22.02.2013-13.04.2013.

Piano Noble, 76 route des Acacias, 022 731 04 41, www.piano-noble.ch

**PORTES OUVERTES HEPIA**, ve 14h-19h, sa 10h-18h, 01/02.03.2013.

HEPIA, soufflerie Pont-Butin, labo hydrodynamique

NEUCHÂTEL

**TRÉSORS DE LA BIBLIOTHÈQUE**, Exposition de livres rares/méconnus à la faveur des 175 ANS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS fondée en 1838: «Harmonia Macrocosmica» de Cellarius, «L'An 2440, rêve s'il en fut jamais» de Louis Sébastien Mercier, 1er numéro de «L'Echo du Jura», «L'Album Neuchâtelois». Horaires lundi, 13-20, mardi 10-20h, mercredi 10-19h, jeudi 10-19h, vendredi 13-19h et samedi 10-16h et dimanche fermé. 14.02.2013-18.05.2013.

Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds, Progrès 33, http://cdf.bibliotheques.ne.ch/175e

VALAIS

**SUPER-HÉROS MONTHEYSAN**, Expo BD, 12.01.2013-12.04.2013.

Monthey, Théâtre du Crochetan, www.crochetan.ch

**5 ARTISTES À VEYRAS: C.C. OLSOMMER, G. DE PALÉZIEUX, C. BILLE, M. CHAPPAZ, R.M. RILKE**, L'influence du milieu naturel dans l'oeuvre des peintres Charles Clos Olsommer et Gérard de Palézieux ainsi que des écrivains Corinna Bille, Maurice Chappaz et Rainer Maria Rilke. De janvier à octobre sa/di 14h-17h. 22.02.2013-06.10.2013.

Veyras, Musée Charles-Clos Olsommer, rue Olsommer, www.musee-olsommer.ch, info@musee-olsommer.ch

**REPAS DE L'AMITIÉ**, Dès 11h45, 28.02.2013.

Chamson, Foyer Pierre Olivier

**JEAN-LOUIS DROZ**, humour, Portes 20h, 01.03.2013.

Fully, D'Zine, la Belle Usine, 022 747 11 81

**ERIKA HESS OPEN**, Départ 11h, 02.03.2013.

La Fouly, La Petite Combé, inscr. jusqu'au 1er mars 027 783 25 83, www.téléfouly.ch, info@téléfouly.ch

**ARTS PLURIELS, «INQUIÉTUDE GÉOGRAPHIQUE» SAMUEL DÉMATRAZ, VIDÉO ET PHOTOGRAPHIE**, Je&ve 14h-18h, sa 10h-16h, 27.02.2013-06.04.2013.

Château de Réchy

**BALADE CONTÉE**, 9h30-11h30, histoires de neige d'hiver, de trolls, goûter/boisson chaude, 01.03.2013.

Champéry, départ de la yourte du Grand-Paradis, rens. Champéry Tourisme 024 479 20 20

**OH... MUSÉE !**, 20h, di 17h, 28.02-03.03.2013.

Sion, Totem Centre RLC, rés. service client Coop

**EXPO MARIE-MADELEINE SCHNEIDER**, Du ma au di 11h-13h et 16h-21h, 01.03.2013-31.03.2013.

Conthey, La Tour Lombarde

VAUD

**EXPO PHOTOS DU SPITZBERG (SVALBARD), CHRISTOPHER WATTS**, 15h-17h, 28.02.2013.

Les Mosses, espace nordique, entrée libre, chapeau à la sortie

**MAL DE TÊTE SUR TAPIS BLANC**, Expo travaux d'élèves gymnase du Bugnon, ma/je/sa 18h-21h, me/ve 19h30-22h30, 26.02.2013-07.03.2013.

Lausanne, Arsenic, 57 rue de Genève, 021 625 11 22

GENÈVE

NEUCHÂTEL

**JACQUES ET LE HARICOT MAGIQUE, MARIONNETTES PAR LES CROQUETTES**, me et sa 14h30, di 11h 14h30 et 16h, 27.02 - 03.03.2013.

La Julienne, Maison des Arts et de la Culture, Plan-les-Ouates ☎ 022 884 64 60

DIVERS

GENÈVE

**«VIDER LA TERRE POUR REMPLIR LE CIEL», VANESSA BILLY**, Jeudi/vendredi/samedi 15h-19h ou sur rendez-vous; exposition fermée du 28 au 30 mars, 22.02.2013-13.04.2013.

Piano Noble, 76 route des Acacias, 022 731 04 41, www.piano-noble.ch

**PORTES OUVERTES HEPIA**, ve 14h-19h, sa 10h-18h, 01/02.03.2013.

HEPIA, soufflerie Pont-Butin, labo hydrodynamique

NEUCHÂTEL

**TRÉSORS DE LA BIBLIOTHÈQUE**, Exposition de livres rares/méconnus à la faveur des 175 ANS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS fondée en 1838: «Harmonia Macrocosmica» de Cellarius, «L'An 2440, rêve s'il en fut jamais» de Louis Sébastien Mercier, 1er numéro de «L'Echo du Jura», «L'Album Neuchâtelois». Horaires lundi, 13-20, mardi 10-20h, mercredi 10-19h, jeudi 10-19h, vendredi 13-19h et samedi 10-16h et dimanche fermé. 14.02.2013-18.05.2013.

Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds, Progrès 33, http://cdf.bibliotheques.ne.ch/175e

VALAIS

**SUPER-HÉROS MONTHEYSAN**, Expo BD, 12.01.2013-12.04.2013.

Monthey, Théâtre du Crochetan, www.crochetan.ch

**5 ARTISTES À VEYRAS: C.C. OLSOMMER, G. DE PALÉZIEUX, C. BILLE, M. CHAPPAZ, R.M. RILKE**, L'influence du milieu naturel dans l'oeuvre des peintres Charles Clos Olsommer et Gérard de Palézieux ainsi que des écrivains Corinna Bille, Maurice Chappaz et Rainer Maria Rilke. De janvier à octobre sa/di 14h-17h. 22.02.2013-06.10.2013.

Veyras, Musée Charles-Clos Olsommer, rue Olsommer, www.musee-olsommer.ch, info@musee-olsommer.ch

**REPAS DE L'AMITIÉ**, Dès 11h45, 28.02.2013.

Chamson, Foyer Pierre Olivier

**JEAN-LOUIS DROZ**, humour, Portes 20h, 01.03.20



# Emotions éphémères, le déclic

PHOTO • A Carouge, à travers une série de portraits, Marc Vanappelghem révèle les dessous du travail de scène. Des images à découvrir dès samedi.

CÉCILE DALLA TORRE

Marc Vanappelghem, on a pris l'habitude de le croiser dans les salles de spectacle. Où il n'est pourtant pas là en comédien. A un ou deux mètres des acteurs, il se tient. Derrière l'objectif. «Une distance qu'on n'a jamais au théâtre», précise-t-il, nous guidant dans «La Fureur de dire», son expo de photos qui démarre samedi au Musée de Carouge.

Plus vraie que celle de Man Ray, la larme de Cédric Leproust attire le regard d'entrée de jeu, à peine le seuil de la première salle franchie. Le photographe s'en dit «très content». Et en même temps un peu furax de ne pas l'avoir vue couler dès les premières secondes. «L'émotion, c'est un métier, mais pas une mécanique.»

Les comédien-ne-s savent passer du rire aux larmes, parfois en un temps record. La preuve avec le *Léonce* de Büchner interprété récemment par le jeune comédien au Théâtre de Carouge. Un lieu avec lequel le photographe indépendant, spécialisé dans les photos de scène, collabore depuis une dizaine d'années, d'où l'appellation de photographe «attitré».

## «Ce qui est là a disparu»

Face au jeune mais néanmoins talentueux interprète sorti de La Manufacture (Haute école de théâtre de Suisse romande) l'an passé, le visage saisissant de Laurent Terzieff, teint blême entre la vie et la mort, glace et réjouit à la fois. Celui d'ailleurs qu'on retrouve sur l'affiche de l'exposition, et qui donnait au photographe



L'acteur français Laurent Terzieff. MARC VANAPPELGHEM

«l'impression de ne pouvoir arriver jusqu'au bout».

Les séances de répétition au théâtre carougeois alimentent la matière photographique de Marc Vanappelghem depuis cinq ans. «La première impro est pour moi la plus intéressante.» Comme celle d'Alexandra Tiedemann – qu'on retrouve aussi en salle 1 – dans le *Le Jeu de l'amour et du hasard*, d'où l'idée de l'expo est partie.

A l'inverse des photos de spectacle, qui se répètent à l'infini,

les tirages pris pendant les improvisations captent des instants d'éphémère, note le photographe. Ainsi de l'habit rouge qui flamboie sur le corps de Jeanne de Mont, *Antigone* finalement immaculée mise en scène par Jean Liermier cette saison.

«Tout ce qui est là a disparu», insiste le photographe. A l'instar des grincements de dents qui se poursuivent dans la salle 3. «Traduisant parfois de vrais drames lorsque le comédien est en perdition et que ça

ne vient pas naturellement. C'est de la recherche pure.» Marc Vanappelghem immortalise ces moments où les interprètes vont jusqu'au bout d'eux-mêmes.

D'autres photos de l'expo sont aussi plus légères: des mains friponnes saisies en flagrant délit par le photographe. «Les aventures de la chair»: c'est le titre donné à la salle 4. Ou encore les portraits de metteur-e-s en scène, souvent hors de leur contexte de travail, qui jalonnent la salle 2. Autant de «tronches» placardées par impression jet d'encre. Un peu *cheap* pour du grand art dramatique, regrettera-t-on.

## Théâtre intime

Un art qui se veut vivant également. Dans «La Fureur de dire», à partir d'un cliché de Michel Piccoli, Philippe Vauchel questionnera l'espace de schizophrénie se dessinant entre l'artiste photographié et son image, sur laquelle il ne veut souvent pas se reconnaître. *C'est pas moi sur la photo*, de et par le comédien et metteur en scène belge, sera joué à six reprises dans le cadre de l'expo. Une forme de «théâtre en appartement» qui voyagera ensuite chez les particuliers. «Pour y ouvrir les tiroirs des gens, dont l'intimité va sortir.» Celle des comédiennes et comédiens, Marc Vanappelghem s'est déjà chargé de la dévoiler. A contempler. I

> Musée de Carouge, 2 place de Sardaigne, Carouge, du 2 au 31 mars, ma-di 14h-18h, entrée libre.

> *C'est pas moi sur la photo*, les 7, 8, 9, 21 et 23 mars, à 19h, rés: ☎ 022 343 43 43, www.carouge.ch

ART PRÉCOLOMBIEN

## Le Pérou vise Barbier-Mueller

Le Pérou veut réclamer des œuvres d'art précolombien péruviennes de la collection genevoise Barbier-Mueller devant être mises aux enchères par Sotheby's les 22 et 23 mars à Paris. Le ministère péruvien de la culture a déduit que l'exportation de certains biens a été clandestine, «car depuis le 2 avril 1822 la loi péruvienne interdit la sortie du pays des biens archéologiques sans autorisation gouvernementale».

La collection d'art précolombien compte quelque 300 lots provenant du Mexique, d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud. Selon le ministère, elle comprend une soixantaine de pièces archéologiques originaires du Pérou. Le communiqué fait valoir que malgré des recherches, les autorités péruviennes ne disposent pas d'informations sur les circonstances de la sortie du Pérou de ces pièces et de leur intégration dans une collection précolombienne privée entamée en 1920 par le collectionneur suisse Josef Mueller.

Enrichie ensuite par son gendre Jean Paul Barbier-Mueller, cette collection d'art précolombien est considérée comme une des plus importantes collection privée au monde. Elle a été prêtée à long terme à la Ville de Barcelone: le musée Barbier-Mueller d'art précolombien y a occupé le palais Nadal entre 1997 et 2012. ATS

## Au paradis des doux «ravers»

GENÈVE • A l'occasion du Festival Electron, une expo raconte et expérimente le «chill out», apparu aussi vite qu'il a disparu.



«LSD Library», Frédéric Post. FRÉDÉRIC POST

SAMUEL SCHELLENBERG

Le *chill out*? Il fallait être jeune il y a vingt ans pour le connaître: moment de décompression post-festive apparu à la fin des années 1980, il n'aura duré que quelques années. «Le phénomène n'a pas survécu à la transition entre les raves et le clubbing», explique Marie-Avril Berthet, responsable du pôle art contemporain à Electron. Le festival des cultures électroniques aura lieu du 28 au 31 mars, mais vernit ce soir déjà une exposition sur «les expérimentations sonores, les paysages hallucinés et le partage de l'atmosphère», dans le commun du Bâtiment d'art contemporain de Genève.

Appelée «Chill Out», c'est logique, la proposition sera à visiter pendant un mois, puis à «pratiquer» pendant le festival, de 5h à 21h. «En tant qu'espace public, nous pouvons proposer une ouverture après 5h, ce que le festival ne peut pas permettre par ailleurs», explique Jérôme Massard, du groupe d'artistes Klat, cocrateur du projet avec Marie-Avril Berthet et Eddie Ladoire.

Il s'agira de permettre aux festivaliers de se relaxer aux sons d'une musique planante, après des nuits à se trémousser. Mais aussi de porter un re-

gard quasi sociologique sur cet ovni trop vite disparu, le *chill out*, dont l'aspect non-commercial a peut-être signifié sa perte. Et qu'on ne confondra pas avec ses avatars hyper lucratifs apparus par la suite dans les espaces *lounge* de quelques hôtels chic, avec leurs compilations publiées *ad nauseam* (Buddha Bar, Hôtel Costes...).

Plusieurs performances seront organisées pendant le festival, avec Alain Declercq, POL, Bliscappen Van Maria ou Baron Oufo, dans un espace imaginé par le plasticien Frédéric Post: la «LSD Library». Elle comporte sur ses murs des photos de la bibliothèque Ludlow Santo-Domingo, avec ses milliers de livres dédiés aux drogues. L'ensemble se trouvait à Chêne-Bourg (GE) jusqu'il y a peu, avant d'être donné à l'université de Harvard. Au sol, une vingtaine de matelas recouverts de draps en batik permettent de se prélasser, avec illumination psychédélique – mais sans chaussures aux pieds.

Au premier étage du commun, on peut voir *Dresden Dynamo* (1971), film expérimental de Lis Rhode, ou la vidéo en diptyque *Sidi Makhair* (2012), tournée près de Bordeaux, avec ses références à l'orientalisme et la musique de Vincent Epplay, Ghazi Barakat et Eddie Ladoire. Pas loin, Jacques Perconte propose *Uishet* (2005-2007), qui exhibe un safari pictural où les pixels jouent le rôle de la touche en peinture. Quant à Sylvie Fleury, elle illumine une salle de ses lampes-cristaux *Chromo Quartz* (2001).

Enfin, «Chill Out» permet de découvrir les archives de Ken Kesey, auteur étasunien du *Vol au-dessus d'un nid de coucou* (1962). Avec plusieurs moniteurs à même le sol, on revient sur sa traversée des Etats-Unis en bus scolaire en compagnie des Merry Pranksters. Nous sommes en 1964 et les «joyeux lurons» font la promotion d'un art certes fortement sous influence – LSD, marijuana... –, mais aussi en lien avec la société. I

Bâtiment d'art contemporain, 28 rue des Bains, Genève, vernissage ce soir à 18h, jusqu'au 31 mars, ma-di 12h-18h, pendant le festival Electron 5h-21h, www.electronfestival.ch

CINÉMA, FRIBOURG

## Le FIFF 2013 se présente

Le Festival international de films de Fribourg (FIFF) a levé le voile hier sur son programme 2013. L'amateur de cinéma aura intérêt à être organisé s'il veut voir l'essentiel de la programmation riche et variée que la 27<sup>e</sup> édition du festival lui propose du 16 au 23 mars.

Plus détendu que l'an dernier, lors de son premier festival, le directeur artistique du FIFF Thierry Jobin explique qu'il n'a pas eu à faire des pieds et des mains pour obtenir les films qu'il voulait montrer. «Certains réalisateurs m'ont contacté pour me signaler leur nouveau film», a-t-il expliqué. D'autres lui ont demandé de doter leur film de la mention «sélection officielle du FIFF». Et le FIFF de devoir créer un nouveau logo à cet effet.

Le FIFF a programmé quelque 110 films, produits par 45 pays. Fidèle à sa tradition, le FIFF a pour vocation de rendre accessible au public des réalisa-

tions qui trouvent rarement ou pas du tout leur place dans le système de distribution traditionnel. Mais la priorité du FIFF est de montrer de bons films: pas question de passer des films prétexte pour discuter de certains thèmes, a dit M. Jobin.

La compétition internationale verra s'affronter 12 films, dont trois réalisés par des femmes, et un documentaire. Cette année encore, les films en compétition sont tous des premières suisses, européennes ou internationales. L'Asie occupe une place importante dans la compétition.

Les changements introduits par M. Jobin l'an dernier, comme la création de sections parallèles pour les films hors compétition, voient leur place se consolider. La section «nouveau territoire» explorera la cinématographie d'Ouzbékistan. ATS  
www.fiff.ch

EN BREF

CINÉMA SPOUTNIK, GENÈVE

## «Les Invisibles» prolongé

Fraîchement auréolé du César du meilleur documentaire, *Les Invisibles* (critique dans notre édition du 16 février) bénéficie de quatre séances supplémentaires ce week-end au Sputnik. Le réalisateur Sébastien Lifshitz y recueille le témoignage d'homosexuels nés dans l'entre-deux-guerres qui ont eu l'audace d'assumer leur différence à une époque moins tolérante que la nôtre. MLR  
Sa 2 et di 3 mars à 16h et 18h, Sputnik, Usine, entrée 11 rue de la Coulouvrenière (1<sup>er</sup> étage), Genève, www.sputnik.info

FANFAREDULOUP, GENÈVE

## Reprise des «Histoires pressées»

Son *Cri du son* de la semaine dernière à peine étouffé, l'ensemble Fanfareduloup Orchestra remonte sur scène dès ce soir. A l'affiche, une mise en musique des *Histoires pressées* de Bernard Friot, spectacle créé en 2008. C'est l'univers de ces nombreuses histoires courtes de littérature jeunesse qui constitue le socle du concert spectaculaire de Fanfareduloup Orchestra, qui s'adjoint la voix de Lou Mastrangelo. Dans la continuité de *La Chèvre de Monsieur Seguin* (2002), le big band, qui n'en est pas un, affirme sa volonté de travailler la musique à partir de littérature pour enfants et adolescents. MOP  
Du 28 février au 3 mars, tout public dès 7 ans, je/ve/sa 20h, di 17h, Théâtre du Loup, 10 ch. de la Gravière, Acacias, ☎ 022 301 31 00, www.theatreduloup.ch



ADC, GENÈVE

## Saint-Saëns version Black Angels

Maud Liardon est définitivement rock'n roll. Pour une danseuse classique, il y avait là un terrain propice à exploiter. Ce que continue de faire la Nyonnaise, pointes roses au pied, mais tuttu noir, et en soutif sur la scène de l'ADC. Ainsi vêtue, avec trois autres oiseaux de feu, elle démarre *Mash Up* à la Salle des Eaux-Vives, à Genève. Détournant *La Mort du cygne*, chorégraphiée par Michel Fokine au début du siècle, elles troquent Saint-Saëns contre les Black Angels. Les autres saynètes suivront convoquant Iggy pop, PJ Harvey, les Stones ou Stravinsky. L'énergie foudroyante

libérée par le jeune Erik Lobelius dans son solo nous laisse tout bonnement admiratifs. On se demande en revanche ce que viennent faire les trois pin up agitant leurs plumes façon Moulin Rouge, dans leur maillot à paillettes. Si ce n'est reprendre à leur compte un clip de Nirvana sur des arpegges mielleux à la harpe. Oui, tel est bien le principe du «mash up». L'idée est bonne, mais on reste parfois sur sa faim. CDT/GREGORY BATARDON

Association pour la danse contemporaine, 82-84 rue des Eaux-Vives, Genève, Rés: ☎ 022 320 06 06

www.adc-geneve.ch